Phénomèna

la revue des phénomènes OVNI

SPECIAL BELGIQUE
LA VAGUE D'OVNIS

L'ECHANGE PILOTES - CONTROLEURS EN EXCLUSIVITE • L'INTERVIEW DU GENERAL DE BROUWER • LE RAPPORT LAMBRECHTS • L'ANALYSE DES ENREGISTREMENTS RADAR • LES COMMENTAIRES • LES HYPOTHESES EN PRESENCE

Bimestriel n° 16 - Juillet - Août 1993 - 28 F - ISSN 1157-4704


LAM


!?
TAPPA
TAP
BEEP
BEEP

Phénomèna

la revue des phénomènes OVNI

Phénomèna est une publication bimestrielle d'SOS OVNI, association à but non lucratif. Ses objectifs sont d'étudier le phénomène ovni en marge de tout dogmatisme et de toute considération d'ordre mystique ou sensationnaliste.

Rédaction : Renaud Marhic - Perry Petrakis - Gilbert Rolland et pour les dessins : Thierry Rocher - Didier Moreau.

Rédacteur en chef et directeur de la publication
Perry Petrakis

SOS OVNI
Boîte postale 324
13611 Aix-en-Provence Cédex 1 - France
Tel : 42.20.18.19. (24h/24)

Fax : 42.27.26.18.

Minitel :
36.15. Code SOS OVNI

Représentations :

Thierry Rocher
(SOS OVNI - Seine)
Laurent Toupet
(SOS OVNI - Centre)
Christian Morgenthaler
(SOS OVNI - Est)
Christian Soudet
(SOS OVNI - Seine Maritime)
Jean-Paul Lamagna
(SOS OVNI - Isère)
Michel Figuet
(SOS OVNI - Var)
Jean-Pierre Ségonnes
(SOS OVNI - Sud-Ouest)
Patrick Pottier
(SOS OVNI Poitou-Charentes)
Jean-Pierre Troadec
(SOS OVNI - Rhône)
Renaud Marhic
(SOS OVNI - Nord-Ouest)
Perry Petrakis
(SOS OVNI Sud-Est)

Avec l'ensemble du réseau d'alerte et d'expertise SOS OVNI et le concours de l'Association Professionnelle de la Circulation Aérienne.

Abonnements France et Europe :
6 numéros 150 ff

Composition et mise en page :
SOS OVNI

Impression :
Imprimerie Borel et Feraud - Gignac

Un document exceptionnel !

Certains la disaient canular, d'autres la prétendaient médiatique, d'autres enfin nous promettaient, dernièrement encore, un dénouement proche, sous entendu : *«Vous verrez ! Le Baron Noir belge ne va pas tarder à se démasquer»*, ou encore, «Vous n '*attendrez pas longtemps avant que le prototype de dirigeable secret capable de ces prouesses vous soit révélé»*.

Mais, n'en déplaise, nous sommes bien obligé de constater que cette vague exceptionnelle d'observations en Belgique résiste aux coups de butoir de ceux cherchant avant tout... une explication à tout prix. Et elle a des arguments cette «empêcheuse de rationaliser en rond» car même si elle ne devait se réduire qu'à sa plus simple expression, à savoir la détection du 30 au 31 mars 1990, elle poserait encore un problème devant lequel la Science donne «sa langue au chat»... sauf à envisager que les militaires belges soient moins performants que d'autres, ce que nous ne pouvons faire.

Nous vous proposons dans ce numéro spécial un document exceptionnel et inédit que le Général De Brouwer ne nous en voudra pas trop d'avoir révélé tant il éclaire le débat. Malgré les analyses, les reconstitutions, les études scientifiques, le Général nous confirme dans une interview exclusive que l'éventualité d'un objet inconnu en l'air, à ce moment-là, est la plus plausible.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture en vous rappelant que ce n'est **pas** le moment de relâcher votre soutien. **Tous** les jours nous avons besoin de vous un peu plus. Alors... à bientôt.

Sommaire

© Phénomèna. Bimestriel n° 16 - Juillet - Août 1993. Dépôt légal à parution. Commission paritaire : 73863. En couverture : ce sont deux engins pareils, deux F1 6 des Forces Aériennes Belges, qui engagèrent la poursuite contre un objet volant non identifié dans la nuit du 30 au 31 mars 1990 au-dessus de la Belgique. © Cliché : A. Roels VSRP - Forces Aériennes Belges (le logo sur les pages de droite du dossier Belgique représentent un «figé» d'un des écrans radar des F1 6 au moment de la détection de la cible).

Officiel

Ovnis belges : le rapport Lambrechts

❍ Renaud Marhic

Dans la nuit du 30 au 31 mars 1990, deux chasseurs F16 de la Force Aérienne Belge détectaient à plusieurs reprises au radar des échos non identifiés. Pendant une heure les avions allaient pourchasser, sans jamais réussir à l'apercevoir, leur «cible», celle-ci adoptant des comportements aberrants en termes d'aéronautique classique. Nous vous proposons le rapport officiel établi par les militaires belges sur cette fameuse nuit, et surtout son annexe E, non divulguée jusqu'ici, la transcription des échanges radio entre les pilotes et le contrôle au sol. Un document qui jette un éclairage nouveau sur cette affaire. L'astérisque renvoie à un lexique général.

RAPPORT CONCERNANT L'OBSERVATION D'OVNIS DURANT LA NUIT DU 30 AU 31 MARS 1990

INTRODUCTION

Ce rapport nous donne une vue d'ensemble des comptes rendus établis par les unités concernées de la Force Aérienne et par les témoins oculaires des patrouilles de gendarmerie. Les faits se rapportent aux phénomènes inconnus observés dans l'espace aérien, au sud de l'axe Bruxelles-Tirlemont, durant la nuit du 30 au 31 mars 1990.

Les observations, tant visuelles que radar, furent d'une telle nature, qu'il fut décidé de f?.ire décoller deux appareils F16 dans le but d'identifier ces ovnis.

Ce rapport a été établi par le major R. Lambrechts.

CONTEXTE

Depuis décembre 1989, des phénomènes curieux ont été régulièrement remarqués dans l'espace aérien belge.

La Force Aérienne dispose d'un certain nombre de témoins oculaires dont la plupart ont été signalés par la gendarmerie.

L'état-major de la Force Aérienne, après examen, a pu présenter un certain nombre d'hypothèses concernant l'identité de ces ovnis.

La présence ou l'essai d'avions furtifs B2 ou F117A, de RPV (engins télécommandés), d'Ultra-Légers-Motorisés et d'avions AWACS dans l'espace aérien au moment des faits peut être exclu.

Le cabinet du Ministère de la Défense fut mis au courant de ceci. Entre-temps, le Ministère de la Défense fut approché par la SOBEPS avec la requête d'appuyer l'enquête que menaitcetorganisme. Une suite favorable fut réservée à la demande, à la suite de quoi la Force Aérienne apporta régulièrement sa coopération à cette société.

RESUME, DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE, DES EVENEMENTS DE LA NUIT DU 30 AU 31 MARS 1990

(Note : toutes les heures sont en temps local).

30 MARS

23h00 : Le maître-contrôleur du Centre de Contrôle Radar de Glons reçoit un appel téléphonique de Monsieur Renkin, gendarme, qui certifie voir depuis son domicile de Ramillies, trois lumières inhabituelles dans la direction de Thorembais-Gembloux. Ces lumières sont nettement plus intenses que celles des étoiles et des planètes. Elles ne bougent pas et forment un triangle équilatéral, leur couleur est changeante du rouge au jaune en passant par le vert.

23h05 : La gendarmerie de Wavre est priée par le CRC Glons (*) de dépêcher une patrouille sur place pour confirmer cette observation.

23h15 : Un nouvel appel de Monsieur Renkin signale un nouveau phénomène. Trois autres lumières se rendent dans la direction du triangle décrit précédemment. Une d'elles est nettement plus claire que les autres. Le CRC Glons observe entretemps un écho radar non identifié à cinq kilomètres environ au nord de l'aérodrome de Beauvechain. Ce contact se déplace à une vitesse d'environ vingt-cinq noeuds (*), en direction de l'ouest.

23h28 : Une patrouille de gendarmerie avec, entre autres, le capitaine Pinson, est sur place et confirme l'observation de Monsieur Renkin. Le capitaine Pinson décrit le phénomène observé comme suit : les points lumineux ont la dimension d'une grande étoile. Ils changent continuellement de couleur. La teinte domi-

Mais que sont les ovnis belges ?

On parle souvent de la «vague belge». Nous préférons pour notre part parler de vague de témoignages ovnis en Belgique.

Tout commence le mardi 7 novembre 1989 vers 20h30. Deux gendarmes de la brigade d'Esneux, MM. Bertrand et Joie, observent *«une masse énorme, difficile à déterminer (...) pourvue de feux blancs de grande puissance»*. Ce n'était encore que deux témoignages isolés.

Le mercredi 29 novembre, à 17h30, heure du crépuscule, des centaines d'habitants d'une vaste zone géographi-



que comprenant Eupen, Verviers et Liège, rapportaient le passage de *«plates-formes triangulaires»* se déplaçant lentement, sans bruit et à basse altitude. La présence de trois feux ou projecteurs blancs avec, au centre, un gyrophare rouge, était fréquemment mentionnée.

C'était parti. Durant plus d'un an (on notait encore des «poussées» de la vague en mars 1991), nos collègues de la SOciété Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux (SOBEPS) allaient recueillir des milliers de témoignages. Un ordre de grandeur de 10 000 témoins put bientôt être avancé. Principalement située dans la partie Wallone du pays (pour la bonne raison sans doute que c'est dans cette zone que la SOBEPS, association francophone, pratiqua le recueil des témoignages), cette vague est une véritable collection d'observations, exceptionelle en Europe, se rapportant souvent à l'observation rapprochée de phénomènes triangulaires.

Il n'en reste pas moins de nombreux témoignages plus classiques : «ovnis» ressemblant comme deux gouttes d'eau à des étoiles ou des avions. Les habituelles confusions entre «ovnis» et phénomènes naturels mal interprétés sont ici encore présentes à n'en pas douter. Vouloir tout ramener à de telles confusions, en particulier les observations du 29 novembre, n'en demeure pas moins une simple construction intellectuelle.

On retiendra au moins quatre moments forts de la vague de témoignages ovnis en Belgique :
La soirée du 29 novembre 1989, véritable coup d'envoi.
La nuit du 30 au 31 mars 1990 qui fait l'objet de ce dossier*.
Le week-end de Pâques 1990 où la SOBEPS organisa avec le concours de la Force Aérienne Belge, des médias et de la population, une gigantesque chasse à l'ovni.
Le 12 mars 1991 qui connut une recrudescence de témoignages avec plus de 125 cas recensés.

RM

*Cette même nuit, un Bruxellois nommé Marcel Alfarano prétendit avoir filmé le triangle volant Ses images firent le tour du Monde. Certains y reconnaissaient même formellement le fameux chasseur invisible américain F117A. Il ne s'agissait en fait que d'un avion en approche dé l'aérodrome de Bruxelles-National (cf *Phénomèna* n° 7). Dans le numéro de juin 1993 du magazine français *Horoscope*, Marcel Alfarano affirme cette fois avoir rencontré un extraterrestre...

nante est le rouge et change en bleu, vert, jaune, puis blanc, mais pas chaque fois dans le même ordre.

23h30 à 23h45 : Les trois nouvelles lumières se sont rapprochées du premier triangle observé. A leur tour, après avoir fait une série de mouvements désordonnés, elles se placent de la même manière en formation triangulaire.

23h49 à 23h59 : Le radar de Semmerzake confirme, lui aussi, avoir un écho net à la même position que le CRC Glons.

23h56 : Glons transmet un ordre de décollage immédiat à l'aérodrome de Beauvechain.

23h45 à 00h15 : Les points lumineux continuent à être observés clairement depuis le sol. Leur position, l'un par rapport à l'autre, ne change pas. Toute la formation semble se déplacer lentement par rapport aux étoiles. Les témoins oculaires au sol remarquent que les ovnis envoient de temps en temps des signaux lumineux brefs et plus intenses. Deux points lumineux plus faibles sont remarqués dans la direction d'Eghezee. Ils bougent, comme les autres, de façon brève et erratique.

31 MARS

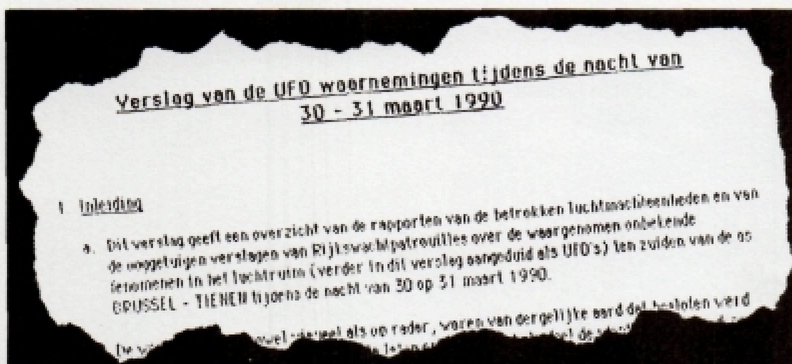
00h05 : Deux F16, AL.17 et AL.23, décollent de Beauvechain. Entre 00h07 et 00h54, neuf essais sont entrepris par les deux chasseurs, sous le contrôle du CRC Glons, pour intercepter les ovnis. Les avions ont eu à plusieurs reprises de brefs contacts radar sur les cibles désignées par le CRC. Par trois fois, les pilotes réussirent un verrouillage (lock-on) de leur radar pendant quelques secondes sur l'objectif. Ceci a amené, chaque fois, un changement drastique dans le comportement des ovnis. A aucun moment les pilotes n'ont eu de contact visuel.

00h13 : Premier lock-on sur l'objectif désigné par le CRC. Position «droit devant», six milles nautiques, 9000 pieds d'altitude, cap (*) 250. La vitesse de la cible change en un minimum de temps de 150 à 970 noeuds et son altitude passe de 9000 à 5000 pieds. Ensuite, retour à 11 000 pieds, pour soudainement plonger au niveau du sol. Il en résulte un break-lock (*) en quelques secondes et les pilotes perdent le contact radar. Le CPC signale au moment du break-lock que les chasseurs survolent la position de l'objectif.

D'environ 00h19 à 00h30 : Aussi bien Semmerzake que Glons ont perdu le contact radar. De temps à autre, un écho a été observé dans les environs, mais avec une fréquence insuffisante pour suivre une piste claire. Les pilotes prennent contact avec le contrôle aérien civil, en radio VHF, afin de coordonner leurs mouvements dans le secteur de Bruxelles. Le contact radio avec Glons reste continu en VHF.

00h30 : AL.17 a un contact radar à 5000 pieds, position 255 degrés, 20 milles nautiques de Beauvechain (Nivelles). La cible se déplace à très grande vitesse (740 noeuds). Le verrouillage de l'objectif dure six secondes, et au moment du break-lock, le signal jamming (*) apparaît sur l'écran.

Environ 00h30 : Les témoins au sol voient les F16 passer trois fois. Durant le troisième passage, ils voient les avions tourner en cercle au centre de la première formation triangulaire observée. Au même moment, ils constatent la disparition du petit triangle tandis que le point le plus éloigné et situé à l'ouest du grand triangle se déplace très rapidement, probablement en hauteur. Ce point émet pendant la manoeuvre, d'une façon répétitive, des signaux rouges intenses. Les deux autres points du grand triangle disparaissent ensuite. Les points lumineux au-dessus d'Eghezee disparaissent également et seul le plus vif à l'ouest du grand triangle est encore observé.


Verslag van de UFO waarnemingen tijdens de nacht van
30 - 31 maart 1990

1 Inleiding

a. Dit verslag geeft een overzicht van de rapporten van de betrokken luchtmachtleden en van de ooggetuigen verslagen van Rijkswachtpatrouilles over de waargenomen onbekende fenomenen in het luchtruim (verder in dit verslag aangeduid als UFO's) ten zuiden van de as BRUSSEL - TIENEN tijdens de nacht van 30 op 31 maart 1990.

... visueel als op radar, waren van dergelijke aard dat besloten werd ...

Le rapport Lambrechts dans sa version originale.

00h32 : Les radars de Glons et Semmerzake ont un contact à grande vitesse à 110 degrés, 6 milles nautiques de Beauvechain et à une altitude de 7000 pieds. Il se dirige vers Bierzet. Les vitesses enregistrées vont de 478 noeuds à 690 noeuds. Le contact est perdu au-dessus de Bierzet. Le centre de contrôle de Maastricht n'a eu aucun contact radar sur cet ovni.

00h39 à 00h41 : Glons mentionne un contact possible à 10 milles nautiques des avions, altitude 10 000 pieds. Les pilotes ont un contact radar à partir de 7 milles nautiques. A nouveau, une accélération de l'objectif de 100 à 600 noeuds est notée. Le lock-on dure quelques secondes, et aussi bien les avions que le CRC Glons perdent le contact.

00h47 : Le Rapcon (*) de Beauvechain mentionne un contact radar à

Les observations des gendarmes

Le moins que l'on puisse dire est qu'il existe une dissonance entre les phénomènes rapportés par la Force Aérienne et les observations faites par la gendarmerie. Alors que les pilotes et les radaristes font état d'un écho radar se livrant à des prouesses hors du commun, les gendarmes, eux, rapportent des observations de lumières éloignées et quasi-statiques.

Ceci fit dire à bon nombre d'ufologues que ces lumières n'étaient autres que des étoiles, mêmes si les ufologues en question ne purent se mettre parfaitement d'accord sur les étoiles dont il se serait agi*. Quoi qu'il en soit, les très lents mouvements décrits par les gendarmes semblent correspondre plus à la course des astres dans le ciel, d'est en ouest, qu'à de réels déplacements. De même, on constate que les lumières décrites par les témoins au sol disparaissent à l'horizon au moment où les étoiles suspectées se couchent**.

Rappelons aussi que la reconstitution des événements sur carte, par nos soins, montra clairement que les phénomènes détectés au radar n'avaient rien à voir avec les déclarations des témoins visuels. Là où les gendarmes voyaient leurs lumières, les radars ne détectaient rien, pas plus que là où ils détectaient quelque chose, les gendarmes ne faisaient d'observations particulières.

Avons-nous ici affaire à une incroyable coïncidence ? La confusion effectuée par les gendarmes entre des étoiles et des ovnis aurait-elle provoqué le décollage de la chasse qui, par hasard, aurait bien détecté des phénomènes non identifiés ? On pouvait le penser fut un temps. Avec le recul, une autre hypothèse se fait jour. A la lecture du rapport Lambrechts, on comprend en effet que ce n'est pas l'alerte donnée par les gendarmes à 23h00 qui motiva le décollage des F16, mais bien la confirmation par le radar de Semmerzake, à 23h49, de la présence d'un écho radar déjà signalé à 23hl5 par le radar de Glons. D'où l'ordre de décollage à 23h56.

Si la Force Aérienne Belge se montra plus pressée de réagir aux détections radar qu'aux témoignages visuels, c'est sans doute qu'il ne s'agissait pas là d'une première. Le 8 décembre 1989 déjà, dans le quotidien *Le Soir*, la Défense Nationale confirmait que les radars de Glons, Gand et Diiren en RFA, avaient détecté des échos bizarres, mais pas assez nets pour pouvoir être identifiés avec certitude. Ces *«fantômes»*, lisait-on encore, pouvaient avoir été engendrés par des inversions de températures connues au moment des faits. Ce qui n'empêcha pas un lieutenant colonel nommé Billen de démentir formellement cette explication, dans la mesure où trois radars avaient détecté de concert le même écho. Il précisait aussi que la vitesse de ces échos, relativement clairs et qui disparaissaient brutalement, devait avoisiner les 900 km/h***.

RM

* Correspondance privée de l'auteur avec Michel Figuet du 5/12/91.
** Relire à ce propos : Marhic, R., «Ovnis belges ; émois en plat pays», *Phénomèna* n°1, janvier 1991.
*** Rasir, Y., «ET. c'est toi ?», *Télémoustique* n°3344, mars 1990.

une altitude de 6500 pieds. Sa position par rapport à Beauvechain est de 160 degrés et 5 milles nautiques. Glons a un contact sur la même position. Cet écho est observé à 00h56.

00h45 à 1h00 : Quelques essais sont encore entrepris afin d'intercepter les ovnis. Les avions obtiennent seulement des contacts radar brefs. Les témoins au sol voient le dernier ovni disparaître lentement en direction de Louvain-La-Neuve. Vers lhOO, il a complètement disparu.

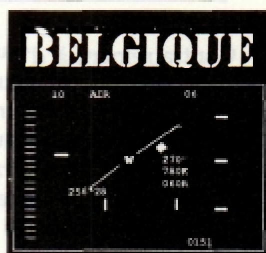
01h02 : AL.17 et AL.23 quittent la fréquence du CRC Glons et retournent à leur base.

01h06 : La gendarmerie de Jodoigne signale à Glons un phénomène similaire à celui décrit par Monsieur Renkin à 23hl5.

01h10 : Atterrissage de AL.17.

01hl6 : Atterrissage de AL.23.

01hl8 : Le capitaine Pinson, qui s'est rendu entretemps à la brigade de Jodoigne, décrit l'observation qu'il effectue alors comme suit : quatre points blancs, lumineux, formant un carré avec comme centre Jodoigne. L'ovni vu dans la direction de Orp-Jauche, au sud-est de Jodoigne, est



le plus brillant et est de couleur jaune-rouge. Les points lumineux se déplacent avec des mouvements saccadés et courts.

Environ 01h30 : Les quatre ovnis perdent de leur luminosité et semblent disparaître dans quatre directions différentes.

INFORMATIONS GENERALES

Météo :

Les données mentionnées par la météo Wing de la Force Aérienne pour les lieux et dates concernés sont les suivantes :

Visibilité : 8 à 15 kilomètres avec ciel dégagé.

Vents à 10 000 pieds : 50 degrés, 60 noeuds.

Inversion (*) : légère inversion de terre et inversion légère à 3000 pieds. Ces données sont confirmées dans le rapport du capitaine Pinson. Il précise en sus que les étoiles étaient bien visibles.

Par manque de matériel adéquat, les observateurs au sol n'ont pu faire aucune photo ou film du phénomène. Observé grâce à une lunette astronomique, l'ovni est décrit de la façon suivante : une sphère dont une partie est très fortement éclairée, pourvue d'une forme triangulaire.

CONSTATATIONS

Contrairement à d'autres observations d'ovnis, ici pour la première fois un contact radar a été corrélé par divers systèmes du Ministère de l'Air (CRC, Semmerzake, Rapcon EBBE et radar F16), et cela dans la même zone que les observations visuelles.

Ceci s'explique par le fait que les ovnis des 30 et 31 mars ont été repérés à une altitude d'environ 10 000 pieds. Dans les affaires précédentes, il a toujours été question de contacts visuels à très haute altitude.

Les témoignages des observateurs au sol, sur lesquels ce rapport se base partiellement, ont été rapportés par des gendarmes en service dont l'objectivité ne peut être mise en doute.

Les ovnis, aussitôt éclairés par le radar F16 en mode poursuite (après interception) ont changé drastiquement leurs paramètres. Les vitesses, mesurées à ce moment-là, et les changements d'altitude excluent une confusion avec des avions. Les mouvements lents pendant les autres phases vont également dans ce sens.

Les pilotes des chasseurs n'ont jamais eu de contact visuel avec les ovnis. Ceci peut être expliqué par les changements d'intensité lumineuse et même la disparition des ovnis au moment où les F16 arrivaient sur place, comme observés par les témoins au sol. L'hypothèse qu'il puisse s'agir d'une illusion d'optique, de confusion avec des planètes ou des phénomènes météorologiques, est contredite par les observations radar, à une altitude d'environ 10 000 pieds d'une part, et d'autre part par les positions géométriques adoptées par les ovnis. La formation géométrique tend à prouver l'application d'un plan de vol.

La première observation du déplacement lent des ovnis s'effectue dans à peu près la même direction et à la même vitesse que le vent. La direction diffère de 30 degrés de celle du vent : 260 degrés au lieu de 230. Il est tout à fait improbable que nous ayons affaire à des ballons-sondes. Les ovnis sont restés à 10 000 pieds alors que les ballons s'élèvent, jusqu'à éclatement, à environ 100 000 pieds. Les lumières vives, les changements de couleurs, la persistance, plus d'une heure durant, d'une formation géométrique, sont difficilement compatibles avec l'hypothèse des ballons-sondes.

En Belgique, au moment des observations radar, il n'y avait aucune inversion météorologique en cours. L'hypothèse qu'il puisse s'agir d'autres ballons est à écarter absolument.

Bien qu'à plusieurs reprises des vitesses dépassant celle du mur du son aient été enregistrées, l'onde de choc n'a jamais été remarquée. Ici, aucune explication ne peut être donnée.

Bien que huit points aient été signalés depuis le sol, les radars ont noté un seul contact au même moment. Ces points ont été vus à distance suffisante, les uns des autres, pour que les radars puissent les différencier. Là-encore, aucune explication plausible n'est fournie.

Il semble que l'on puisse écarter l'hypothèse des hologrammes pour les raisons suivantes :

- des projecteurs laser normaux auraient été aperçus dans les airs par les pilotes.

- Des hologrammes ne sont pas détectés par les radars.

- Pour être observée, une projection laser nécessite un «écran», tels les nuages. Cependant, le ciel était dégagé et il n'y avait aucune inversion significative ☐

Ainsi se termine le rapport Lambrechts. Rédigé à l'origine en langue flamande, nous en avons résumé certains passages que le style ou le jargon militaire rendait trop hermétiques. Ceci bien sûr sans en altérer le sens.

Ce qui suit est extrait de la partie annexe du rapport. Dabord, la transcription des échanges radio entre les pilotes de F1 6 et le contrôle au sol, ensuite deux tableaux indiquant, l'un, le nombre de contacts radar enregistrés ainsi que leur durée, et l'autre, le détail d'un des lock-on.

00h07m

Contrôle : Je vous reçois clair et net, et vous ?

Pilotes : Cinq sur cinq, NV 90.

C : Tâche ... vérifiez la sûreté de votre armement.

P : Assuré.

C : Pour votre information, écho au cap 310, distance : 15.

P : 310, 15, et confirmez que c'est toujours au NV 90.

C : Nous vérifions.

00h07m30s

P : Bravo vous reçoit cinq sur cinq.

C : Bravo nous aussi. No.

C : Pour l'instant, aucune altitude pour l'écho.

P : Quittons tous deux le NV 90.

C : Roger. Et tous deux à tribord 310.

P: OK, tribord 310.

C : La dernière altitude connue pour l'écho est le NV 210.

C : Continuez à tourner, virage vers 320.

P: 320.

00h08m

C : 320, 17 miles. Et pour le moment, niveau maximum à 10 000 pieds.

P: 320 stable.

C : Roger. 330, 5 à 10, la distance correcte est 15. Altitude possible 10 000 pieds.

P : Stable à 10 000. Aucun contact.

00h09m

C: Contact 330 distance 10. 11 000 pieds. Tribord 330.

P: 330, stable.

C : 330, 5, la distance correcte est 9.

P : Aucun contact. Continuez à parler.

C : 345, distance 7. Réduisez la vitesse. Evolution lente.

P : Roger. Evolution lente.

C : Toujours à 10 000 pieds. Cap 345, distance 5.

P : Confirmez l'altitude.

00h10m

C : Dernière altitude 10 000 pieds. Je répète 10. La distance est de 3. Côté gauche 2 miles. Aucune altitude. Passe au-dessus.

P : Aucun contact.

C : Passe juste au-dessous de vous.

P: Répétez.

C : A présent, il est juste sous votre appareil. Tous deux vecteurs à 090. Contact à 090, distance 2. Lorsque stable, vérifiez 090, distance 3. Evolution lente. Virage vers l'intérieur, 4 MN, 060, 3.

P : Une lumière clignotante droit devant vous. La voyez-vous, juste sous l'appareil, une lumière orange ?

C : La distance est de 3, 060, 3.

P : Direction 180. Roger. Retourne vers 180. Vous avez un contact sur moi MEEL. Roger contact sur vous. Si vous effectuez un tour à 180, 1 mile, il devrait se trouver droit devant à vos une heure. Une lumière orange clignotante. Elle se trouve au sol.

P : Efflux, vous avez toujours le contact.

C : Pour le moment, écho 020, 15.

P: Confirmez 020.

C: 020, 5 miles.

P : Regardez la lumière clignotante, je veux dire (illisible) flash.

C : 030, 6 miles.

P : Le contact au sol parait être une lumière.

C : Un autre écho maintenant 360, 10 miles.

P: 360,10.

00h13m

C : Altitude 11 000 pieds, 350, 11 miles.

P : J'ai un contact 9000 se dirigeant 250 à 970 noeuds.

C : Peut-être votre cible.

P : Un contact droit devant 9000 pieds, vitesse 310.

C : Distance 6 ?

P: Eddy, vous confirmez le contact ? J'ai le même désormais en B15 (illisible).

C : Echo désormais à 3 miles. Droit devant 3.

P : J'ai le contact par intermittence.

C : Roger. Et maintenant... à 2 miles. Tour intérieur vers la droite, niveau 1 mile. Accélérez à droite en vous dirigeant au 130.

P: (illisible) 130.

C: 140, distance 3.

00h14m

P : Confirmez la direction Efflux.

C : 130, même 120. Continuez à évoluer vers le 180. Il est désormais à 170,4. Vérifiez mise en route de la caméra. 160, 3.

P : Caméra enclenchée. J'aurais éventuellement un contact à 550 noeuds, en C.6, altitude 10 000.

00h15m

C : Juste au-dessus. Si possible, prenez un maximum d'images.

P : Puis-je vous suggérer de garder le HUD (*). Je le garde.

C : A vos six heures 2.

P: (illisible).

P : Efflux, donnez un nouveau cap.

C : Dirigez-vous vers le 360, 360, 2 (illisible). Continuez tribord 030.

P: 030.

C : Il est désormais à 050, 3. Altitude 105. Continuez à tourner vers le 090.

P: Stable 090.

C: 090 droit devant 2.

P : Un aéronef passe en dessous. Efflux, est-ce possible ?

C : A quelle altitude ?

P : Je le vois Efflux.

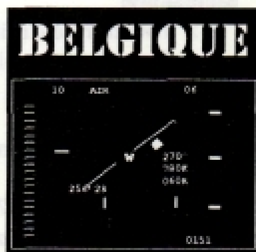
C : Droit devant, 2 miles.

P : MEEL, vous le voyez ? Juste sous mon appareil là ? Efflux vous avez un nouveau cap ?

C: Sud 2.

P : Donnez l'altitude.

C: NV 105. Echo 130. 130, 3. Dernière altitude connue 10000 pieds. Droit devant 2.



P : Corne in attack.

C : Vous venez de passer l'écho. Altitude 10 000 pieds.

P : Je suis à 9000 pieds.

C : Toujours aucun contact ?

P : Toujours aucun contact ! Direction s'il vous plaît.

C: 270,2.

P: Confirmez 260.

00h19m

C: 270.

P : Evoluons vers le 270. Stable sur

le 270. 10 000 pieds.

C : Aucun autre contact pour le moment.

P : MEEL passez sur la fréquence .... Top.

C : Pouvez vous contacter Bruxelles sur la fréquence ....

P : Fréquence .... c'est parti ! Efflux confirmez nouvelle direction.

00h21m

C : Continuez à virer sur la droite 090.

P : Virage à gauche 090. Efflux, sommes désormais stables vers l'Est.

C : Roger. Maintenez ce cap.

P : Contact positif aussi.

C : Plus aucun contact à l'écran pour le moment.

00h22m

P : Nous non plus. Vérification du carburant (illisible). Contact éventuel à 19 miles, 800 noeuds,

00h23m

50, 3000 pieds. Confirmez Efflux. Un contact à 5 miles, côté gauche, vitesse rapide.

C : Aucun contact pour le moment.

P : A 4 miles sur la gauche.

C : Dégagement pour aller vérifier.

00h24m

P : Vérifions. Virons vers le 034. Bruxelles appelle, aucun contact.

C : Trafic approche du 320, distance 15, 9000 pieds. Contact possible au 270, distance 12. Virage à tribord.

00h25m

P : Tournons à droite, 270.

C: Ce contact semble être un appareil civil.

P: Répétez Efflux.

C : Ce contact est un appareil civil.

00h26m

P : Virons vers le 277.

C : Roger. Maintenez le cap 17 d'Efflux.

P: Parlez Efflux.

C : Avez-vous vu les recherches précédentes ?

P : J'avais une sorte de lumière clignotante droit devant à 5 miles.

C : Et cette lumière venait du sud ?

00h27m

P : Cette lumière est immobile.

C : Quand êtes vous passé au-dessus de la lumière ? Donnez-moi un «top».

P : Je vire à gauche pour passer au-dessus à 10 000 pieds et vous donner les coordonnées. Je passe juste au-dessus là.

C : Roger.

P : Coordonnées 50.32.08 - 04.11.08. Je retourne vers l'est, 10 000 pieds.

C : Roger.

C : Contact possible au 020, 12 miles.

P : 12 miles. Je regarde.

C : Grande vitesse. Virez au 040.

P: 040.

C : Direction 115, virage à tribord 060.

P : Un contact droit devant 10 miles.

C : C'est bien la cible. Nous n'en connaissons pas l'altitude pour le moment.

P : Contact dans le C12 MEEL à 5000 pieds. 740 noeuds. Un bon contact à nouveau. Enquêtons. Un contact droit devant 7 miles.

C : Dégagement pour vérification. Vérification de l'armement.

00h31m

P : Vérifié. Tout va bien.

C : Passe au-dessus de BE à l'heure actuelle.

P : Nous venons de perdre le contact, il bouge très vite.

C : Affirmatif... Très vite.

00h32m

C : Dernière altitude connue 10 000 pieds, 070, 10.

P : 070, 10. Confirmé. Virons vers le 070. Altitude 7000 pieds. Perdu contact. Avons besoin de plus d'infos Efflux.

C : Avons aussi perdu le contact. Il devrait être au 090, 10. Virez au 100.

00h33m

P: 100.

C : Normalement, droit devant. Distance 15. Vous avez un contact ?

00h34m

P : Aucun contact.

C : 095, distance 18. 17, Tribord tous deux vers le 310.

P : Tribord 310. Carburant 044.

C : 17, vérifiez le temps qu'il vous reste.

P : Temps restent 15 minutes.

P: 17, stable 310.

C : Roger 17. Maintenez cette direction pour le moment. Un trafic civil au 315, distance 12 à 5000 pieds dans le TMA (*).

00h38m

P : Je regarde. Contact à 6000 pieds, évolution lente à C.

C : C'est un trafic civil. Passant à vos deux heures, 5 miles, 5000 pieds. Vérifiez au 310, contact éventuel à 12 miles.

00h39m

P : 10 miles droit devant, 10 000 pieds. Contact.

C : Droit devant. Distance 7.

22h40m

P : Je l'ai aussi.

C : Vérifiez mise en route de la caméra.

00h41m

P : Caméra en service.

C : Si possible, faites un maximum d'images.

P : Evolution très lente.

C : Vérifiez l'altitude du contact.

P : J'ai toujours le contact, 5 miles.

C : Aucune altitude ?

P : Aucune altitude.

C : A vos trois heures. 2 miles.

P : A trois heures. 2 miles.

C : Il passe de gauche à droite.

P: Répétez.

C : Au dessus de votre gauche.

P : Je regarde. Je vois une balise droit devant.

00h42m

C : Un trafic civil à l'ouest. 10 miles.

C: Contact 100. Virez à tribord 100.

P : Roger. Virage à tribord 100.

C : Trafic civil 300, 5 miles.

P : Trafic civil 300, 5 miles. Stable à 120.

C : Continuez à 100.

P: 100.

C : Même 060 maintenant. 060, 5.

P: Stable 060.

C : 060, 3 vous avez un contact ?

P : Un contact mais la vitesse passe de 100 à 600.

C : J'ai le même écho.

P : Légèrement sur la droite, 4 miles.

C : Affirmatif. Evolution rapide.

P : Stable à l'est maintenant.

C : Roger.

P : Contact perdu.
C : Tous deux vecteur 180.

00h44m

P : Virons à droite, sud.
C : Contact au sud plus haut.
P : Nous regardons. Stable au sud.
C : A vos neuf heures 3. Pardon, à vos trois heures.
P : Stable vers le sud. Aucun contact.

00h45m

C : Laissez tomber l'écho. Virez de suite au 360.
P : 360 vers la gauche. Vérifions carburant.
C : Contact éventuel au 350, distance 10.
P: 350,10.
C : Deux contacts attribuables à un trafic civil, même position 345, 9, gauche 330, 17, gauche 330.
P: Gauche 330.

00h46m

C: Trafic civil 340, distance 7.
P: Avons contact sur ce trafic.
C: A 5000 pieds, autre contact au 325, la distance est de 7. Aucune altitude.
P: Contact désormais au radar.
C: Vérifiez mise en route de la caméra.
P : Caméra en service. Nous perdons le contact.
C: Il est désormais au 345, la distance est de 5.
P : Nous avons le même en B8, 10 000 pieds. MEEL.
C : 350, 3.
P: Contact radar. Contact légèrement sur la gauche, 8 mile. Venons de perdre le contact.

00h47m

C : Ilestmaintenantdansvotre360. 360.
P : Demandons autorisation de tourner vers le nord.
C : Vous pouvez dégager.
P : Stable vers le nord Efflux.
C : Roger. Aucun contact ?
P: Négatif.
C : Retournez au sud.

(...se poursuit jusqu'à 00h53, sans rien de réellement intéressant). (La lumière, coordonnées 50.32.08. 04.11.08. a été facilement identifiée. Il s'agissait simplement d'une lumière au sommet d'une cheminée d'usine).

Numéro du contact	durée (secondes)	Heure du début
1	2,3	00h13 (31 mars)
2	3,4	
3	19,9	00h15
4	27,5	00h29
5	8,0	
6	11,4	
7	9,3	
8	<0,1	
9	45,9	00h39
10	16,2	
11	11,4	
12	9,5	
13	11,2	00h46

Remerciements

SOS OVNI tient à remercier l'Etat-Major Général des forces Aériennes Belges, et notamment la Section Relations Publiques. Nos remerciements vont plus particulièrement au Général De Brouwer pour sa gentillesse et sa collaboration, ainsi qu'au Lieutenant-Colonel Aviateur A. Peelaers ainsi qu'A. Roels, VSRP pour leur aide à l'élaboration de l'iconographie.



Transcription d'un des lock-on

Nombre de secondes après le verrouillage	direction (degrés)	vitesse (noeuds)	altitude (pieds)
00	200	150	7000
01	200	150	7000
02	200	150	7000
03	200	150	7000
04	200 serré	Accel. 150	6000
05	vers 270	=22g '560	6000
06	270	560	6000
07	270	570	6000
08	270	560	7000
09	270	550	7000
10	210	560	9000
11	210	570	10000
12	210	560	11000
13	210	570	10000
14	270	770	7000
15	270	770	6000
16	270	780	6000
17	270	790	5000
18	290	1010	4000
19	290	1000	3000
20	290	990	2000
21	290	990	1000
22	300	990	0000
22,5	300	980	0000 Break Lock

Reconstitution

Rapport Lambrechts : de quelques détails «annexes»...

❍ Renaud Marhic

Le rapport Lambrechts que vous venez de lire était connu dans ses grandes lignes depuis trois ans déjà, mais souffrait de l'absence des précisions contenues dans son annexe E, que nous publions, elle, en exclusivité. Le puzzle ainsi reconstitué confirme l'intérêt des détections radar effectuées par la Force Aérienne Belge, dans la nuit du 30 au 31 mars 1990, et permet de dédouaner les militaire belges de certaines accusations.

Début juin 1990, la Force Aérienne Belge remettait à la SOBEPS le rapport Lambrechts. Il y était question d'une formidable accélération du phénomène détecté, de 150 (277,8 km/h) à 970 noeuds (1796,44 km/h), *«en un minimum de temps»*. Ce rapport (avec seulement deux de ses neuf annexes) circula par la suite dans les milieux journalistiques belges et ufologiques français. Parallèlement, le colonel De Brouwer rapportait à la presse belge (1) et à *Paris Match* (2) que cette accélération avait duré *«moins de deux secondes» (Paris Match* traduisit par *«une seconde»)* et les militaires acceptèrent que le journal français prennent des photos de l'enregistrement de l'écran radar du F16 au moment de l'interception (deux furent publiées). La SOBEPS put également prendre et publier des photos de cet enregistrement.

Ce fut le 11 juillet 1990 que la Force Aérienne Belge décida d'organiser une conférence de presse afin d'y présenter la version officielle des événements de la nuit du 30 au 31 mars de cette même année. A cette occasion, les journalistes purent filmer et photographier un écran de télévision sur lequel défilait l'enregistrement vidéo de l'écran radar d'un des deux chasseurs F16. Interviewé par la chaîne de télévision française FR3, le colonel De Brouwer indiquait que le phénomène détecté avait pris une accélération *«d'un ordre de 30 à 40 g»*.

Dès lors, en même temps que le formidable intérêt suscité par ces déclarations, naquit l'hypothèse que tout ceci pourrait n'être qu'une vaste erreur, les militaires belges se trompant dans leurs calculs. Ou encore une mascarade, la Force Aérienne fournissant volontairement des chiffres truqués afin de faire croire à l'ovni là où il n'y avait que des essais de prototypes ultra-secrets américains, tels le fameux F117A (3). Mais si le rapport Lambrechts avait été rendu public, encore manquait-il à cette divulgation sept de ses neuf annexes. Celles-ci se décomposant comme suit :

A. Carte
B. Chronologie des échanges entre MC et CRC Glons
C. Echanges entre TCC/RP et Semmerzake
D. Analyse de la vidéocassette de AL.17
E. Copie des communications radios en fréquence d'interception entre QRA et le contrôleur du CRC Glons
F. Déclarations des pilotes
G. Déclaration du contrôleur de l'interception
H. Déclarations des témoins visuels
I Détails donnés par le radar de bord du F16 sur le lock-on de 00h13

Nous le disions, seules deux de ces annexes furent divulguées, les annexes A et H en l'occurrence, concernant respectivement la carte de la zone de détections et les témoignages des gendarmes au sol. Or, l'examen du rapport Lambrechts avec son annexe E, jusqu'ici manquante, sur les échanges entre les pilotes des deux F16 et le contrôleur au sol, nous permet de lever certaines interrogations souvent entendues, ainsi que les spéculations qui les accompagnaient : à quoi correspondait ce calcul d'accélération de 30 à 40 g ? Combien y-eut-il de détections ? A quoi correspondaient les images de l'écran radar montrées lors de la conférence de presse du 11 juillet 1990 ? La Force Aérienne Belge s'était-elle trompée dans ses calculs ? Ou nous avait-elle menti ? Nous allons le voir en quatre points.

1. L'accélération de la cible de 150 noeuds (277,8 km/h) à 970 noeuds (1796,44 km/h) en moins de deux secondes concerne le premier lock-on à 00h13 (HL). La durée totale de ce contact radar (4) est de 2,3 secondes (5). Puisqu'il s'agit de la durée totale du contact, on peut en déduire que la durée de l'accélération, détectée après le lock-on, fut inférieure. Il est donc logique que le major Lambrechts parle dans son rapport d'une accélération *«en un minimum de temps»*, et que le colonel Ce Brouwer renchérisse sur FR3 en juillet 1990 : *«une accélération d'un ordre de 30 à 40 g»*. Rappelons qu'avec un intervalle de temps de 1,5 seconde cette accélération correspond déjà à 28,7 g, un pilote ne pouvant en encaisser plus de 10. Avec un intervalle de 1,3 secondes, l'accélération correspond à 33 g. On comprend donc que dans la

Ovnis ou pas ?

S'assurer de la fiabilité des déclarations de la Force Aérienne Belge était le minimum d'investigation requis pour tenter d'aller plus loin. C'est chose faite.

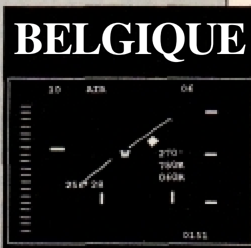
Il n'en rerte pas moins une incertitude sur la nature des phénomènes détectés au radar dans la nuit du 30 au 31 mars 1990. L'intime conviction n'ayant en la matière que peu d'intérêt, nous préférons nous en remettre à des avis autorisés pour mieux cerner la question qui préöccupe tout le monde : *«ovnis ou pas ?»*.

D'abord celui du colonel aviateur De Brouwer, numéro trois de la hiérarchie aérienne belge et responsable du décollage de la chasse au moment des faits (l'homme a été depuis promu général). Interrogé par FR3 en juillet 1990, il parlait de *«l'objet»,* ajoutant aussitôt *«s'il y en a euun»*. Ce même mois sur RTL il déclarait : *«Il y a deux hypothèses. Ou bien c'est ce qu'on appelle un faux lock-on avec des interférences électromagnétiques dont on ne connaît pas l'origine, ou bien il y avait vraiment un objectif en l'air. Si c'est le cas, on pourrait en conclure que c'est un comportement tout à fait anormal, à des vitesses qui dépassent celles actuelles des avions. Nous n'en connaissons pas ayant de telles performances. Mais les gens au sol n'ont pas suivi les événements qui se sont passés en l'air. On est donc toujours prudents.»*

Que pourrait être ce faux lock-on (ou fausse détection radar) dont parle le colonel De Brouwer ?

Première hypothèse, une interférence électromagnétique. Toutes proportions gardées, le même phénomène que celui qui éteint votre téléviseur sans que vous ayez actionné votre télécommande. Une onde parasite en quelque sorte. Cette possibilité, le colonel De Brouwer pensait pouvoir l'exclure en octobre 1990, comme il l'indiqua à nos confrères *d'Ovni-présence**. Il est vrai qu' il leur avait déjà précisé que le fait que deux radars au sol plus deux radars de F16 aient détecté simultanément le même écho donne à l'hypothèse de l'interférence peu de chances de se vérifier.

Deuxième hypothèse celle des ECM ou contre-mesures électroniques. Dans ce cas la cible aurait été un avion (américain ou autre) évoluant secrètement dans les cieux belges et qui aurait utilisé ce système pour tromper ses poursuivants. Il existe deux principaux types de contre-mesures. D'une part les brouilleurs qui saturent les radars ennemis et les rendent ainsi inopérants par une émission puissante d'un signal parasite. Ensuite les leurres destinés à faire croire que l'appareil qui les utilise se trouve ailleurs qu'à sa réelle position. Ils peuvent être physiques comme les fusées ou les bandes métallisées larguées par l'avion poursuivi pour créer de faux échos, ou électroniques quand ce même avion renvoie aux radars ennemis des échos «avancés» ou «retardés» pour tromper sur sa position réelle. Avec la nuit du 30 au 31 mars, nous serions dans ce dernier cas de figure. Nous serions, si les échos avaient été cohérents tant au niveau de leurs vitesses que de leurs déplacements. Car le but d'une contre-mesure est toujours de créer un écho compatible avec celui d'une cible connue, afin que le poursuivant s'y méprenne et tire ses missiles dans la mauvaise direction. Faire croire à des accélérations foudroyantes comme ici serait le meilleur moyen de ne pas tromper un pilote ennemi et son électronique de bord. C'est ce qu'il ressort des avis autorisés des pilotes et spécialistes en avionique. Ce que semble ignorer une certaine presse dite de vulgarisation scientifique.



Mais revenons au colonel De Brouwer. Il est bon de rappeler que, parmi les domaines que cet homme avait en charge, on notait la «guerre électronique» et la «détection radar». Peut-être peut-on lui accorder dès lors un certain crédit, à lui qui ne reconnut dans cette affaire aucune contre-mesure électronique.

La véritable question semble finalement être *«ovnis ou quoi ?»* car les explications nous font, pour l'instant, singulièrement défaut.

RM

---

* Lagrange, P. et Monferran, J G, «Entretien avec le colonel Wilfried De Brouwer», Ovni-présence n°45, janvier 1991.

même interview à FR3 le colonel De Brouwer ait indiqué une accélération se situant entre 30 et 40 g.

2. Les images de l'écran radar du F16 diffusées par FR3, TF1, *Paris Match* et la SOBEPS, proviennent du neuvième lock-on, survenu à 00h39. La durée totale de ce lock-on est de 22,5 secondes, pour un contact radar total de 45,9 secondes . La séquence télévisée correspond aux secondes 11 à 18 (incluses) de ce lock-on. FR3, qui tourna le reportage lors de la conférence de presse de la Force Aérienne Belge le 11 juillet 1990, puis le vendit à TF1, indiquait présenter le document au ralenti (précision absente du commentaire de TF1). En effet, la séquence, montrant donc 8 secondes du neuvième lock-on, dure à l'écran 17 secondes (6).

3. On constate que les médias ont, à l'époque des faits, entretenu la confusion suivante : alors que le calcul d'accélération entre *«30 et 40 g»* cité par la Force Aérienne Belge concernait le premier lock-on de 00h13, ce furent les images du neuvième lock-on, celui de 00h39, qui furent diffusées pour illustrer ce propos (7). Ceux qui, sur la base des images d'FR3, voulaient corroborer ou infirmer le calcul, ne pouvaient donc y arriver. De plus, ceux qui s'essayèrent à chronométrer les temps d'affichage des paramètres sur le radar du F16, tels qu'ils apparaissaient dans les reportages télévisés, pour réaliser leur propre calcul d'accélération de la cible, ne pouvaient que faire fausse route puisque le document était diffusé au ralenti et sans que l'on sache dans quelles proportions. Nous l'avions maintes fois signalé. Les militaires disposaient bien, eux, d'éléments de travail de première main. Il est d'ailleurs symptomatique que l'annexe I, non divulguée pour des raisons évidentes de secret touchant à l'équipement, soit consacrée aux *«détails donnés parle radar de bord du F16 sur le lock-on de 00hl3»*. Précisément celui qui servit de base au calcul d'accélération.

4. Ces nouvelles informations contenues dans le rapport Lambrechts et son annexe E permettent de clore la polémique (8) : d'une part, les calculs fournis par les militaires belges concordent bien avec les détections radar de la nuit du 30 au 31 mars 1990 (quelle que soit la véritable nature de ces détections). D'autre part, faute de ces informations, ceux qui proposèrent leurs propres calculs pour prouver que la Force Aérienne Belge se trompait ou nous mentait, spéculaient sur des éléments incomplets ou faussés à la base.

Renaud Marhic

Notes et références :

1. Voir par exemple : L'Echo du Centre du 11 juin 1990.
2. De Brosses M. T., «Un ovni sur le radar du F16», Paris Match. 5 juillet 1990.
3. A propos de la réfutation de l'hypothèse du F117A, voir : Marhic, R., «Ovnis belges : émois en plat pays», Phénomèna n°1, janvier 1991.
4. En effet, «contact *radar»* et *«lock-on»* ne signifient pas la même chose. Le premier terme indique que le radar perçoit un écho, alors que le second implique que cet écho soit suffisamment «stable» pour que le pilote «verrouille» sur lui le radar. On est alors en mode «target track» (poursuite de la cible). On peut donc avoir un contact radar sans lock-on.
5. Nous lisons en effet dans le rapport : *«00h13 : Premier lock-on (...). La vitesse de l'objectif change en un minimum de temps de 150 à 970 noeuds».* Et nous lisons dans l'annexe E : *« Contact numéro 1, durée 2 3 secondes, début 00hl3».* Le pilote signalant en effet à 00h13 : *«J'ai un contact il 9000 se dirigeant 250 à 970 noeuds».*
6. L'annexe E nous apprend que le neuvième lock-on a lieu à 00h39. Elle détaille aussi les paramètres de ce neuvième lock-on. On y retrouve les mêmes variations que sur le film photographié par Paris *Match* et la SOBEPS (à l'exception d'une seule valeur s'affichant très rapidement à l'écran et non reprise dans l'annexe E). Mêmes variations également entre les secondes 11 à 18 et la séquence télévisée d'FR3. Le tableau ci-après en est révélateur :

VARIATION DE L'ALTITUDE DE LA CIBLE (EN PIEDS)
ANNEXEE:
10000 - 11 000 - 10000 - 7000 - 6000 - 5000 - 4000
FR3:
10000-11 000-10000-7000-6000-5000-6000-4000
VARIATION DE LA VITESSE DE LA CIBLE (EN NOEUDS)
ANNEXEE:
570 - 560 - 570 - 770 - 780 - 790 - 1010
FR3:
570 – 560 – 570 – 770 – 780 – 790 - 1010
VARIATION DE LA POSITION DE LA CIBLE (EN DEGRES)
ANNEXE E :
210 - 270 - 290
FR3:
210-270-290

7. Au cours du neuvième lock-on, on note une accélération de 22g, la cible passant en une seconde de 150 noeuds (277,8 km/h) à 560 noeuds (1037,1 km/h).
8. Voir par exemple notre courrier des lecteurs : «Vous dîtes», Phénomèna n°5 et 7. septembre 1991, janvier 1992.

Manifestations à venir

Août 14-15 - Grande-Bretagne : 1993 International UFO Conference (pour toute information, contactez : Philip Mantle au 19.44. 924.44.40.49.).

Septembre 11-12 - USA : Third Annual New Hampshire MUFON Conference (pour toute information, contactez : 19.1.603.436.92.83.).

Septembre 25 - Grande-Bretagne : Quest International UFO Magazine 12 Annual UFO Conference (pour toute information, contactez : 19.44. 756.75.28.47.).

Octobre 9-10 : The UFO Experience (pour toute information, contactez : John White, Omega Communications, P.O. Box 2051, Cheshire, CT 06410, USA).

Octobre 24 - USA : Show-Me UFO Conference, Missouri (pour toute information, contactez : 19.1.314. 946.13.94.).

Octobre 24-25 - USA : 29th National UFO Conference (pour toute information, contactez : 19.1.912. 377.70.98.).

Novembre 3-7 - Islande : The 1993 International UFO and Extraterrestrial Conference, Reykjavik (pour toute information, contactez : Atlantic Travel au 19.44.814.55.94.18.).

Signalez-nous toutes vos manifestations (congrès, symposiums foires, expos, etc.), en nous écrivant ou en utilisant notre fax au 33.42.27.26.18.

Le point

Général de Brouwer : l'interview

Personnage clé des événements de Belgique, le général De Brouwer était, au moment des faits, colonel, chef de la section Opérations à l'Etat-Major de la Force Aérienne et responsable de la détection radar et du trafic aérien, comme du décollage des patrouilles opérationnelles. Entre autres domaines de compétences, il avait en charge la guerre électronique sur F16 et Mirage V. Phénomèna a pu faire le point avec le général de Brouwer sur la nuit du 30 au 31 mars 1990.

Qu'en est-il des annexes du rapport Lambrechts (rendu public en juin 1990, Ndlr). Ont-elles été divulguées ?

Tout ce que je peux vous dire est que nous n'avons rien caché. Je dirais que pour le public en général, je crois que nous ne pouvons pas révéler des informations supplémentaires. Ce que l'on peut dire c'est : voilà ! Nous avons pris ça, nous l'avons analysé, et nous en sommes arrivés à la conclusion que nous ne pouvons pas dire concrètement et avec certitude à 100% que vraiment il y avait des objets en l'air à ce moment-là. Puisqu'on a fait des simulations de notre côté avec des options d'erreurs dans le système. Avec plusieurs hypothèses à savoir si un tel système ou une partie de celui-ci ne fonctionne pas bien, quel en serait le résultat en données concrètes sur les cas ? Par exemple s'il y a un filtre dans le radar qui doit filtrer tous les objets qui ne correspondent pas aux données injectées, si ce filtre ne marche pas bien, quel serait l'impact sur l'image ? Quelles seraient les possibilités ? Donc ce que nous avons fait, c'est par exemple injecter des pannes dans ce système de filtre pour savoir si, à ce moment-là, on pouvait arriver aux mêmes conclusions, comme on a découvert des vitesses et accélérations assez extraordinaires. Finalement, on en est arrivé à l'hypothèse où, si l'on injecte plusieurs défauts dans le système, on pourrait arriver à obtenir les résultats que nous avons enregistré. Mais, à ce moment-là, il faut plusieurs défauts dans le système... et nous n'avons pas découvert de défauts. Les radars marchaient bien. Si on prend cette hypothèse de trois ou quatre fonctions du radar qui ne marchaient pas bien, on aurait pu aboutir à l'enregistrement que nous avons effectivement eu.

Alors, l'hypothèse d'un objet réel reste ouverte. On peut dire cependant avec certitude que le cas où il y aurait vraiment ces pannes que nous avons injectées est très rare. Extrêmement rare. Voilà en gros ce que nous avons pu trouver. C'est donc extrêmement difficile de dire avec une certitude de 100% que nous avons, à ce moment-là, enregistré des objets réels.

- Pour être tout à fait honnête, il reste donc une faible possibilité pour que le radar, finalement, ait pu «imaginer des choses» ?

C'est exact. C'est pour cela que nous n'avons pas dit de notre côté : voilà, nous avons la certitude mathématique que vraiment il y avait quelque chose en l'air à ce moment-là.

- J'en reviens aux annexes, la «E» par exemple n'a pas été rendue publique ?

Non.

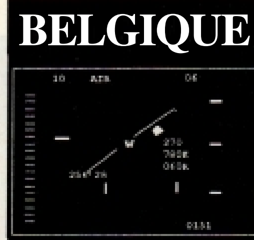
- Elle n'a pas non plus été communiquée à la SOBEPS?

Non. Je sais qu'il y a des gens à la SOBEPS qui ont écouté l'enregistrement. Mais je ne crois pas qu'ils en aient finalement tiré des conclusions. Tout ce que l'on peut dire dans ces enregistrements est qu'il y a des passages où le contrôleur a remarqué quelque chose sur son radar, qu'il a transmis ça au pilote et qu'en même temps le pilote a confirmé les observations similaires sur son radar de bord. Il y a eu deux ou trois passages de ce genre.

- Donc les professeurs Brenig ou Meessen ont pu écouter les bandes ?

Oui.

- Qu'en est-il du dépouillement image par image qui devait être effectué ?



Nous avons fait ça chez nous pour un passage - nous avons un bureau spécial pour ça - et nous en sommes arrivés aux conclusions que je viens d'expliquer. Le problème est qu'on ne peut se baser que sur un système, emporté à bord d'un F16. Les enregistrements qui ont été effectués par les radars de Glons et Zemmerzake ne sont pas tellement fiables dans ce sens que on ne peut pas aller dans le détail. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit de radars de recherche qui font ce qu'on appelle un sweep à 12 secondes (un balayage complet tou-

tes les 12 secondes, Ndlr), donc cinq rotations par minute, et entre deux rotations, il peut se passer beaucoup de choses ! En 12 secondes, il y a beaucoup de paramètres qui changent. Nous n'avons pas suffisamment d'éléments pour faire une comparaison scientifique entre l'analyse des images radar d'un avion qui suit donc l'objectif en permanence, et l'image radar d'un radar-sol, qui finalement est un radar de recherche qui fait une extrapolation des détections toutes les 12 secondes. Donc un radar détecte quelque chose. S'il voit 12 secondes plus tard un objectif à un endroit à une certaine distance de la première détection, il va dire que l'objet s'est déplacé dans tel sens, à telle vitesse, alors que dans un même temps, cet objet aurait pu se déplacer différemment ou effectuer un virage par exemple.

- Il n'y avait aucun AWACS (*) en l'air à ce moment là ?

Non il n'y avait pas d'AWACS.

- Il n'y avait aucune autre surveillance particulière des cieux belges ?

Non. A un certain moment, les témoins au sol ont dit avoir vu un AWACS. Eh bien il n'y avait pas d'AWACS en l'air. Je ne sais pas sur quoi ils se sont basés pour dire qu'il s'agissait d'un AWACS.

- Il n'y a donc eu aucun rapport publié ?

Non. Rien n'a été publié. Les résultats sont tels qu'on ne peut pas en tirer des conclusions fermes. En effet, les deux hypothèses restent ouvertes. Celle où il y aurait vraiment eu quelque chose en l'air est la plus forte si on veut faire une comparaison, mais bon ! On ne peut pas tout à fait exclure l'autre hypothèse des interférences électromagnétiques. Que le radar n'ait pas bien fonctionné. C'est pour cela que nous sommes quand même assez prudents.

- Il y a des rumeurs qui circulent en ce moment même avec de plus en plus d'insistance, selon lesquelles les observations belges pourraient s'expliquer par encore un nouveau prototype américain



Le général Wilfrid de Brouwer © Jean-Christophe Monferran - Sciences et Actualités - Cité des Sciences et de l'Industrie de La Villette.

Lexique

AWACS:
Avion radar

Break lock :
Moment où le radar du poursuivant perd le contact avec la cible.

Cap:
Direction exprimée en degrés par rapport au Nord.

CRC Glons:
Radar militaire faisant partie du réseau NADGE de l'OTAN.

Efflux:
Radar au sol.

HUD:
Head Up Display. Visionique permettant de lire l'ensemble des paramètres affichés par l'électronique de bord directement sur la visière de l'avion sans avoir à baisser la tête

Inversion :
Masse d'air emprisonnée entre une couche d'air chaud et une couche d'air froid qui prend alors des propriétés réflectrices comme un miroir.

Jamming :
Brouillage électronique aussi appelé ECM (Electronic Counter Measures - Contre Mesures Electroniques)

MN:
Milles Nautiques. Equivalant à 1852 mètres.

MEEL:
Chef de patrouille.

Noeud :
Mesure de vitesse équivalent à 1852 mètres à multiplier par le nombre de noeuds/heure.

NV:
Niveau de vol. Le niveau de vol en mètres s'obtient en rajoutant deux zéro et en divisant par 3. Par exemple : NV 90 = 9000 pieds = 3000 mètres (environ).

RAPCON:
Radar d'approche qui ne fonctionnait pas avant le décollage des F16.

TMA :
Région de Contrôle Terminale.

Ainsi, «/I es* ***désormais au 050,3. Altitude 105. Continua à virer vers le 090»*** **se lira :** ***"Il est désormais au nord-est, à 3 miles nautiques. Altitude 3500 mitres. Continuez i virer vers l'est».***

de ballon dirigeable en forme de triangle. Je pense notamment à des témoignages fournis à la revue *Popular Mechanics* ou à l'hypothèse développée par le SEPRA français dans un récent livre. Que peut-on répondre ?

Franchement, nous ne connaissons rien de cette nature-là. J'ai eu confirmation des milieux américains - puisqu'on revient toujours aux Américains en disant : voilà ils ont peut-être des prototypes qui circulent. Quelqu'un du Sénat américain qui est en charge de cela est venu ici et nous a dit qu'ils n'ont aucun programme secret dans ce sens. Il m'a assuré que de ce côté là il n'y avait certainement aucun fondement. Les observations visuelles sont telles qu'elles m'obligent à conclure qu'il n'y a rien dans ce sens-là, qui pourrait nous faire penser à un projet quelconque. C'est tout ce que je peux dire.

- **Donc pour l'instant il ne s'agit que de pure spéculation ?**

C'est ça.

• Propos recueillis au téléphone par Perry Petrakis, le 30 juin 1993.

Appel aux lecteurs

Vous aimez votre revue ? Vous estimez qu'elle mérite une plus large diffusion ? Qu'elle soit en couleur avec plus de pages ? Nous aussi ! Mais pour cela, il lui faut encore plus de lecteurs qui apporteront plus de moyens et il n'existe qu'une seule solution pour se faire connaître : la publicité dans des supports nationaux. Mais, vous le savez, celle-ci est chère. Aussi avons-nous décidé de lancer une cagnotte, dont le montant sera donné ici-même dans chaque numéro. Lorsque, grâce à vous, nous aurons atteint 20 ou 30 000 francs, alors Phénomèna fera de la publicité nationale. La cagnotte actuelle est de :

5040,00

Au fur et à mesure de vos dons (même s'ils ne sont que de 50 ou 100 francs), cette cagnotte augmentera. L'argent ne servira que pour la publicité, et nous justifierons, ici-même, des dépenses engagées. N'hésitez plus ! Rejoignez-nous pour faire bouger la vie ufologique.

SOS OVNI
Service «**Dons Publicité**»
BP 324
13611 Aix Cédex 1
France

Bloc-notes



X Selon un numéro récent de la revue *OMNI* (propos rapportés par le *MUFON-NYC Newsletter*, vol. H, n° 1, été 1993), Budd Hopkins connaîtrait un nouveau revers. En effet, David Pritchard, professeur de physique au Massachussetts Institute of Technology, auquel Hopkins avait confié pour analyse quatre implants extraterrestres allégués, les auraient qualifiés de *«totalement non convaincants»*. Rappelons pour mémoire que Pritchard, qui est pourtant un ardent défenseur de la cause ufologique et organisateur d'un congrès récent sur les enlèvements, est aussi celui qui avait étudié l'«implant» de Richard Price (voir *Phénomèna* n° 12).

X Notre collègue canadien François Bourbeau s'apprête à lancer un nouveau magazine «grand tirage» dans la province du Québec. Intitulé *Aller Ego* et sous-titré *Le magazine de l'insolite*, il devrait être prêt, nous promet François, pour le jour d'Halloween (Mardi Gras). Nous aurons certainement l'occasion d'y revenir dans un futur numéro.

X Vous en avez certainement entendu parler dans la grande presse (*TF1*, *Libération*, *France Soir*), une vague de bruits étranges et inexplicables eut lieu entre le 23 et le 26 août 1993 dans le département des Bouches-du-Rhône. Pourquoi exclusivement ce département ? Pourquoi uniquement ces dates ? Les spécialistes se perdent encore en conjectures après avoir épuisé, sans grand succès, toutes les hypothèses. Du tremblement de terre aux éboulements des mines de Gardanne (aussitôt réfutés par les physiciens) en passant par les survols militaires (niés par l'Armée), les phénomènes météorologiques rares (balayés par les météorologues) et la rentrées de météorites (impossibles selon les astronomes). La population et les médias en sont finalement venus à envisager d'expliquer le mystère par de non moins explicables «orages telluriques» ou chasseur furtifs américains. Pour l'instant, aucune hypothèse réellement satisfaisante n'a vu le jour pour répondre de cette véritable étrangeté.

X La revue Mystères prépare un nouveau sujet ovni pour son numéro du mois d'octobre, il devrait être question d'une observation, déjà rélativement ancienne, s'étant déroulée en Suède.

X Dans nos prochains numéros, nous devrions être en mesure d'évoquer de toutes récentes observations dans le Dauphiné sur lesquelles nous n'avons, pour l'instant, que peu d'éléments.

X On se souvient qu'en novembre 1991, la police de Hardenberg, aux Pays-Bas avait simulé l'atterrissage d'un ovni pour attraper tous ceux qui écoutaient illégalement ses fréquences (voir *Phénomèna* n° 12, page 7). L'idée a fait son chemin depuis puisque les bobbies anglais auraient remis ça si l'on en croit une info parue dans le News of the *World* (21 mars 1993). En entendant les échanges radio sur l'atterrissage d'un objet dans un champ d'Appleton (Cheshire), plusieurs personnes n'ont pas résisté à la curiosité et se rendirent sur les lieux, prouvant par là qu'ils étaient particulièrement bien... renseignés. Trois ont été réprimandés alors qu'un quatrième a été inculpé pour infraction au code des télécommunications.

X Selon des informations publiées dans le numéro de décembre 91 de *Popular Mechanics,* qui avait échappé à notre sagacité à l'époque et qui vient de nous être transmis par un de nos lecteurs, des témoins auraient observé, du côté d'Antelope Valley (USA), une gigantesque aile volante. L'objet, dont la revue postule qu'il pourrait s'agir d'un dirigeable, d'une envergure d'environ 250 mètres, évoluerait si lentement, qu'il serait possible de le rattraper à la course. La revue précise aussi que sa face inférieure serait constellée de lumières rappelant le ciel étoilé et que certains témoins l'auraient vu s'arrêter sur place, virevolter, ou planer avant de repartir. 11 ne s'agit néanmoins que de témoignages anonymes non repris par *Aviation Week and Space Technology,* revue américaine de référence en la matière.

X Lorsqu'on vous dit que *Weekly World News* n'est pas fiable ! Nous ne résistons pas au plaisir de publier la photo parue dans un récent numéro, sous le titre *«Hillary Clinton a adopté un enfant extraterrestre !».* Sachez, pour la petite histoire, que l'enfant aurait 4 mois et pèserait 1.3kg, ce qui n'apparaît pas être une évidence en regardant la photo.

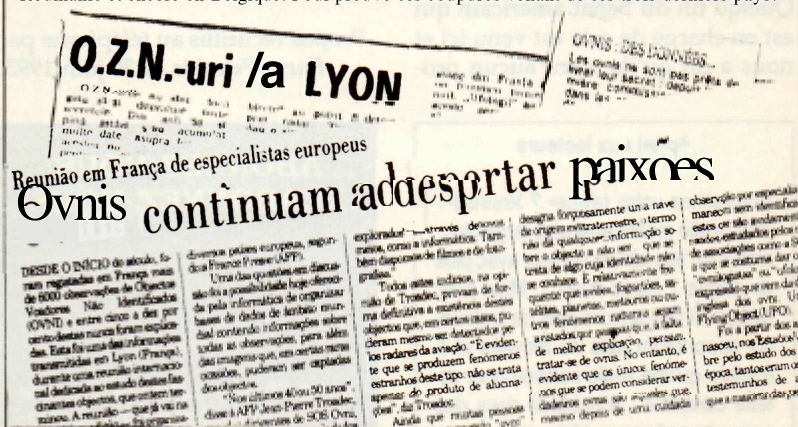


X Autre curiosité envoyée par notre correspondant roumain Gabriel Constantinescu, une coupure parue dans *Evenimentul Zilei* (du 27 avril 93) selon laquelle la Roumanie présentera une «soucoupe volante» à l'Exposition Internationale de Taejon (Corée du Sud). La manifestation, organisée autour du thème *«A la quête d'un nouveau chemin vers le développement»* accueillera donc, du 7 août au 7 novembre, un prototype de «soucoupe volante», de petites dimensions, téléguidée et munie de caméras vidéo, destinée à *«la surveillance du trafic urbain ou de l'agriculture».*

X Vous êtes plusieurs à nous avoir interrogés au sujet du deuxième livre de Jean Sider *La Manipulation Magonienne,* annoncé très précocement par différentes sources. Les éditions du Rocher, qui détiennent le manuscrit, nous ont affirmé que le livre n'est pas inscrit à leur catalogue dans les six mois qui viennent.

X Dans le même ordre d'idées, une projection du film *Fire in the Sky* (voir *Phénomèna* n° 14) ne serait pas envisagée a priori en France selon l'un des responsables de la société U1P qui importe et commercialise les films de la Paramount.

X Lyon - Tour du Monde. Après le Canada, la Belgique, l'Italie et la Grande-Bretagne, les Rencontres Européennes de Lyon continuent à faire parler d'elles, en Russie, au Portugal, en Roumanie et encore en Belgique. Pour preuve ces coupures venant de ces trois derniers pays.



O.Z.N.-uri la LYON

Reunião em França de especialistas europeus

Ovnis continuam a despertar paixões

X Bob Rickard, grand manitou du service américain de vente de livres par correspondance serait en train de préparer un livre sur les ovnis dont on ignore pour l'instant le titre et le sujet.

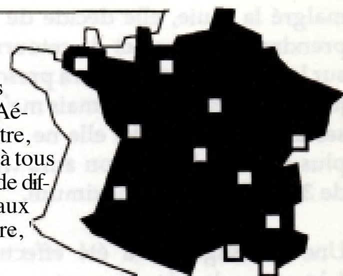
X Un document est appelé à provoquer un nouveau scandale comme seuls les Américains savent en proposer. Intitulé *Associated Investigators Report,* il tend à démontrer que le Dr Bruce Maccabee, l'une des principales figures de l'ufologie américaine, spécialiste en optique et lasers et co-fondateur du Fond pour la Recherche Ufologique rencontrerait en secret, depuis 1979, des gens de la CIA. Le dossier, qui paraît particulièrement documenté et redoutable de précision, semble être le travail d'une équipe, qui affirme ne pas vouloir encore révéler son identité pour préserver ses méthodes d'investigation et qui nous promet bien d'autres enquêtes dans la même...série. On ne peut, encore une fois, que se demander, même s'il s'avère que le travail a été effectué en toute honnêteté, qui a jugé bon de rajouter un nouveau chapitre au livre déjà épais des manipulations.

X Notre ami Erling Strand (voir *Phénomèna* 14) nous informe qu'avec l'appui d'un directeur de recherche d'un des plus importants centres scientifiques norvégiens, il a décidé de relancer le Projet Hessdalen. Une proposition chiffrée a été faite au Conseil Norvégien pour la Recherche Scientifique (1 million de couronnes). Par ailleurs, plusieurs universités ont promis une aide qui a déjà pris la forme d'un chèque de 20 000 dollars de la part de l'une d'elles située au Japon. Erling espère pouvoir mettre en place une station d'observation entièrement automatique avec des appareils susceptibles d'analyser la composition moléculaire de la lumière.

X Le Centre d'Essais des Landes situé à Biscarosse a procédé, le 6 juillet 1993, au tir d'essai d'un missile MSBS M45. L'objet, qui a atteint une très haute altitude et a donc pu être visible à des centaines de kilomètres de distance, a été tiré en direction des Açores.

X *UFO's a History* est le fruit d'un travail débuté par le chercheur américain Loren E. Gross en 1953. D'abord simple passion menant à la collecte systématique de tout article sur les ovnis, cette quête devait mener Gross vers les bibliothèques spécialisées ainsi que certaines collections privées parmi les plus importantes. *UFO's a History,* écrit avant tout pour des ufologues, se décline actuellement en 33 volumes, couvrant les périodes 1896 et 1946 à 1955 et entend se poursuivre jusqu'en 1959. Chaque volume comporte plus d'une centaine de pages ce qui en fait l'un des travaux les plus importants du domaine. Vous pouvez échanger des documents rares avec Loren Gross en écrivant à 690, Gable Drive, Fremont, CA 94538 - USA.

En direct d'SOS OVNI



SOS OVNI est une association, mais **c'est** aussi un réseau de veille, d'alerte et d'expertise des cas couplé avec celui constitué des radars **de l'Association** Professionnelle **de** la Circulation Aérienne. **Il** est constitué de représentations **(Nord-Ouest,** Seine et bassin parisien, Isère, Centre, Rhône, **Sud-Ouest,** Sud-Est, **Var,** Est, **Seine-Maritime,** Poitou-Charentes). L'association offre à tous ces bénévoles, adhérents de l'association, la totalité **de** ses moyens d'analyse, de contrôle et de diffusion (vérifications radar, analyses de laboratoire, relevés météo ou astronomiques, accès aux P.V. ou documents divers, minitel, revues, etc.). Cette rubrique fera le point, chaque bimestre, de notre... de votre actualité.

Pluie de phénomènes en Gironde

Le 29 **mai,** M. **et** Mme H. roulent sur **la D211** en direction du nord, **afin** de gagner la D106 qui les conduira à **Lège-Cap-Ferret.** Il est aux environs de 23h30, le temps est très couvert et il pleut parfois fortement. En levant la tête, **Mme** H. se rend compte qu'il y a quelque chose, là, qui évolue au-dessus de la route devant la voiture.

Surprise, elle demande à son mari s'il ne voit rien dans le ciel. Lui **aussi** a vu l'étrange ballet de cette lumière qui semble décrire de petits cercles rapides le long du côté droit de la route. Il n'y a cependant pas prêté plus d'attention.

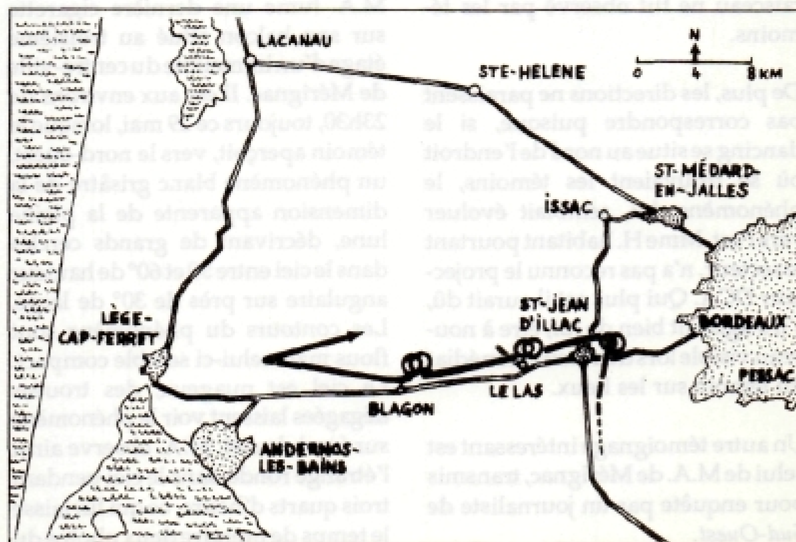
A environ 300 mètres du feu tricolore de **St-Jean-d'Illac** (Gironde), ***«l'objet»*** est à hauteur de la voiture, à droite de la route. Il s'agit d'une lueur blanche qui paraît se trouver derrière les nuages. Elle n'est visible que par le halo que laisse filtrer la masse nuageuse. ***«L'objet»*** *a* la dimension apparente de la pleine lune et ne semble pas très haut dans le ciel, une soixantaine de degrés d'après une reconstitution sur les lieux.

Passé **le feu, Mme** H. demande **à** son mari de s'arrêter pour pouvoir continuer à observer le phénomène. Après avoir tourné à gauche sur la **D106,** M. H. trouve facilement une place et arrête son véhicule. Sa femme descend et voit le phénomène venir se positionner en face d'eux, juste au-dessus de la maison devant laquelle ils se sont garés. Mme H. s'exclame : *«C'est pas possible, c'est après nous qu'il en a ce machin .'».* Entre temps, ce dernier s'est remis à décrire des cercles très fermés et très rapides. Tout au long de la route, le couple observera le phénomène en marquant plusieurs arrêts.

Mme H. me déclara : *«J'ai dit à mon mari de s'arrêter sur la voie rapide, de laisser passer les voitures qui nous suivaient,* ***pour*** *être tranquilles. L'objet était là, à notre hauteur, tout près de nous. On avait du* ***mal à voir*** *parce qu'il pleuvait très fort, le long de la route (...). Il nous suivait et, lorsque parfois il prenait un peu de retard sur nous (...), il revenait aussitôt à grande vitesse. Pendant que nous roulions, il ne faisait plus ses ronds dans le ciel, il semblait seulement nous suivre».*

Le couple parcourt une vingtaine de kilomètres. Il arrive maintenant à hauteur de l'embranchement, à gauche, **qui** mène après 5 kilomètres à la commune d'Andernos, sur le bassin d'Arcachon. Et Mme H. de poursuivre : ***«A*** *un moment donné, il avait pris du retard* ***sur*** *nous* ***et*** *je l'avais perdu de vue et quand il est revenu, alors là, ça a été fabuleux, il s'est déplacé brusquement, à une allure vertigineuse... Devant nous, j'ai vu une espèce de grosse masse nuageuse, une véritable barre noire où la nuit était intense. C'était ces gros nuages noirs , du style de ceux qui vous donnent une bonne averse, et la je me suis dit 'bon ! il va rentrer dans le nuage* ***et*** *je vais le perdre ! '. Il est arrivé vite comme ça devant le nuage, il s'est arrêté brusquement, et il est reparti dans l'autre sens à une vitesse incroyable, et* ***là*** *je ne* ***l'ai*** *plus revu (...)».*

Quelques minutes plus tard, le couple a regagné son domicile. Pourtant cette observation a fortement marqué Mme H. A tel point que



malgré la pluie, elle décide de reprendre sa voiture et de retourner sur la route. Elle remontera presque jusqu'à St-Jean-d'Illac, mais malgré ses arrêts sur le côté, elle ne verra plus rien. L'observation aura duré de 30 à 45 minutes maximum.

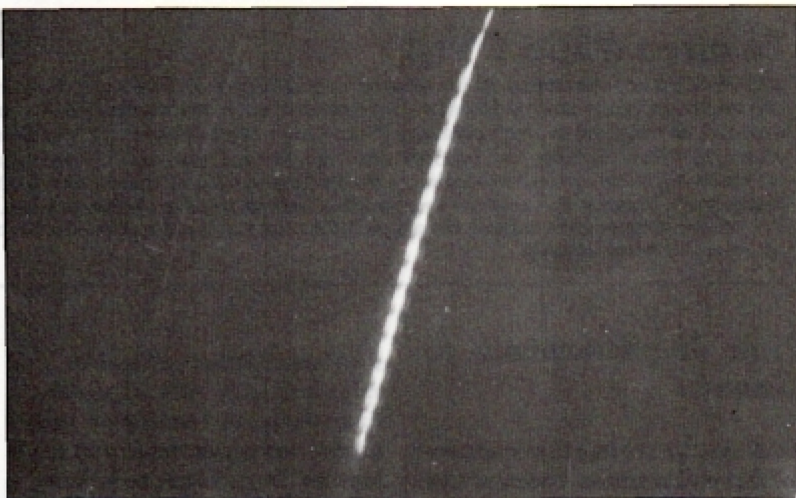
Une investigation a été effectuée (obtention des donnces astronomique, météo et de navigation aérienne, retour sur les lieux, enquête de voisinage, etc.).

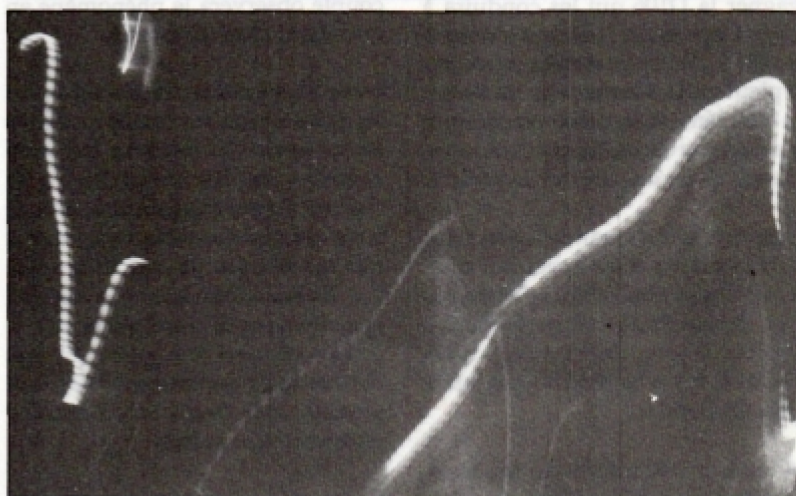
Un «coupable» tout désigné serait le projecteur DCA utilisé les week-ends par le dancing «La Tour des Templiers», situé sur la D107 à 4 kilomètres de St-Médard-en-Jalles, en direction de l'océan. S'il s'agissait effectivement d'un samedi soir et s'il est possible d'imaginer que le faisceau ait pu «percer» la couche nuageuse de 800 mètres pour aller se projeter sur celle à 2800 mètres, donnant ainsi l'impression d'être «derrière les nuages», il subsiste un certain nombre de problèmes.

Le faisceau du dancing est aisément visible sur plusieurs kilomètres. C'est d'ailleurs l'effet recherché puisque les clients s'en servent pour repérer le dancing en se dirigeant vers ce faisceau. Or, ce soir-là, malgré de fortes précipitations qui auraient dû favoriser son apparition, aucun faisceau ne fut observé par les témoins.

De plus, les directions ne paraissent pas correspondre puisque, si le dancing se situe au nord de l'endroit où se trouvaient les témoins, le phénomène, lui, semblait évoluer vers l'est. Mme H. habitant pourtant le secteur, n'a pas reconnu le projecteur DCA. Qui plus est il aurait dû, s'il s'agissait bien de lui, être à nouveau visible lors du retour immédiat du témoin sur les lieux.

Un autre témoignage intéressant est celui de M.A. de Mérignac, transmis pour enquête par un journaliste de *Sud-Ouest*.





Les deux clichés pris à quelques secondes d'intervalle par M. A. de Mérignac. Malgré des demandes répétées auprès de la direction du Night Oub La Tour des Templiers, il a été impossible de déterminer dans quel mesure le projecteur serait responsable. Droits réservés.

M.A. fume une dernière cigarette sur son balcon situé au troisième étaged'un immeuble du centre-ville de Mérignac. Il est aux environs de 23h30, toujours ce 29 mai, lorsque le témoin aperçoit, vers le nord-ouest, un phénomène blanc grisâtre de la dimension apparente de la pleine lune, décrivant de grands cercles dans le ciel entre 50 et 60° de hauteur angulaire sur près de 30° de large. Les contours du phénomène sont flous mais celui-ci semble compact. Le ciel est nuageux, des trouées dégagées laissent voir le phénomène sur fond de ciel. M.A. observe ainsi l'étrange ronde dans le ciel pendant trois quarts d'heure, ce qui lui laisse le temps de prendre deux photos du phénomène dans une zone dégagée au sud-ouest de la trajectoire. Lassé, M.A. rentre se distraire un peu en regardant une émission à la TV. Entre 01h00 et 01h30, alors qu'il s'apprête à se coucher, il regarde une dernière fois dehors, il n'y a plus rien. L'enquête dégagera d'autres caractéristiques : le phénomène décrivait ses cercles dans le ciel en dix secondes environ de la gauche vers la droite lorsqu'il semblait au plus près. Il ne faisait aucun bruit, aucun faisceau de lumière n'a été observé sous le phénomène et ce dernier a gardé une apparence identique et une vitesse stable pendant toute l'observation. Les deux photos prises en mode automatique sur une pellicule cou-



Le projecteur DCA est nettement visible sur le toit. Cliché : J.P. Segonnes.

leur AGFA 100 asa montrent en fait deux lumières distinctes. L'une est blanche et semble avoir clignoté pendant la pose, l'autre, plus petite, de couleur orange semble s'être déplacée par rapport à la première sur le second cliché. Les deux photos montrent un fort «bougé» qui se traduit par de grandes traînées. Il n'y a aucun trucage visible.

Comme dans d'autres affaires, le projecteur DCA installé au Night Club La Tour des Templiers pourrait être un coupable idéal, en tout cas en ce qui concerne l'observation visuelle. En effet divers indices collent avec cette hypothèse : même sens de rotation, même vitesse de l'exécution d'une boucle. Enfin, les directions données par les divers témoins pointent, à quelque chose près, vers la direction d'Issac.

Les photos quant à elles posent de nombreux problèmes que l'investigation, au moment du bouclage, n'a pas permis d'éclaircir. Nous vous proposons donc le document «brut». L'enquête est toujours en cours et nous y reviendrons sûrement dans un prochain numéro.

SOS OVNI Sud-Ouest - Jean-Pierre Segonnes

Le sud-est aussi

Une partie de l'équipe d'SOS OVNI - Rhône, en villégiature touristico-ufologique à la Chapelle-Saint-Thyr a été témoin d'une observation relativement insolite.

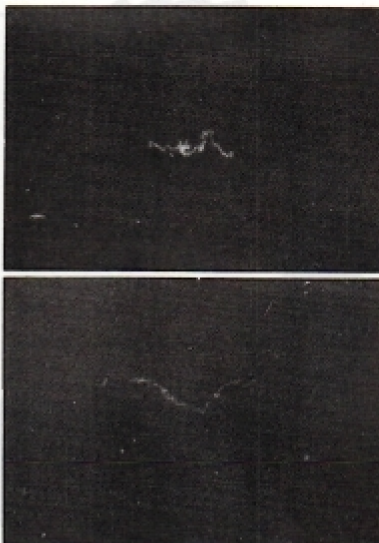
Cette dernière eut lieu le samedi 29 mai 1993 à 23h30, soit approximativement aux mêmes dates et heures que celles de Gironde. Sébastien et Valérie Salvador, Laurent Merle et moi-même avions établi notre campement à la Chapelle-St-Thyr, près du hameau de Robion, à quelques kilomètres de Castellane.

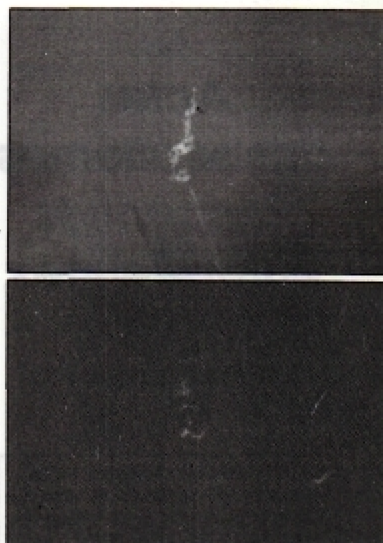
Depuis la tombée de la nuit, nous étions en «soirée d'observation». Nous discutions autour d'un feu quand, levant les yeux au ciel vers le nord, je vois apparaître, à la verticale de Castellane, à environ 30° au-dessus de l'horizon, un objet orangé lumineux, une fois et demi la grosseur apparente de Vénus. Le phénomène est apparu comme s'il s'était progressivement allumé. Sa vitesse, rapide, était relativement constante. Il n'y avait aucun bruit et l'objet, qui évoluait selon une trajectoire nord-sud, n'avait aucun feu clignotant pouvant rappeler un avion ou un hélicoptère.

Vers la fin de sa course, il s'est éteint puis s'est allumé, trois fois de suite, comme un variateur d'halogène, et a un peu accéléré pour disparaître progressivement au-dessus des Gorges du Verdon, aux «Balcons de Mescla», en direction du Grand Plan de Canjuers.

Il est à noter, que certains d'entre nous ont pu observer, aux jumelles, une masse noire en forme de cône renversé avec quatre feux allongés ovales, trois en haut, un en bas.

L'appareil photo utilisé était un reflex 24x36, avec un objectif de 50 mm. La pellicule, une Fuji 200 asa avec un temps de pose de 3 secondes.n





Quatre phases du phénomène observé le 29 mai dans les Gorges du Verdon. Malheureusement, un bougé dû à la précipitation rend toute interprétation difficile. © SOS OVNI Rhône.

convient enfin de préciser que, ne nous attendant pas à cette observation qui a duré une trentaine de secondes, nous n'avons pas eu le temps de déployer un trépied. Le phénomène, non détecté par la navigation aérienne, n'a pas pu être identifié.

SOS OVNI - Rhône - Bernard Jolivet

Encore le 31 mars

Hormis le «soutien logistique» d'usage pour certains des cas cidessus, le siège SOS OVNI (avec la représentation **Nord-Ouest)** a poursuivi l'étude des «grands dossiers» (Ummo, la vague d'observations en Belgique) comme vous pourrez en avoir un aperçu dans le présent numéro, ainsi que ceux liés à l'actualité. Selon les éléments désormais en notre possession au sujet de l'entrée du 31 mars **1993,** que nous devons à l'amabilité de M. Pierre Temmerman, nous aurions eu affaire au deuxième étage d'une fusée Tsyklon 2.

Cet objet, immatriculé **1993/018/B,** lancé la veille, pèse 1,5 tonne (vide) et ressemble à un cylindre de 9 mètres de long et de 3 mètres de diamètre. Son heure de rentrée (moyenne de différents calculs effectués par M. Temmerman) était de 02hl0 et sa trajectoire, toujours selon des moyennes, serait passée du nord-ouest (apparition 326°) au sud-est (disparition 146°) ce qui correspond aux observations que nous avons recueillies. Enfin, nous savons désormais que le phénomène a été visible de toute l'Europe Occidentale, puisque des témoins ont été signalés en Espagne, en Grande-Bretagne et jusqu'en Irlande.

Des équipes exceptionnelles !



SOS OVNI peut se féliciter d'avoir à travailler avec des équipes parmi les plus compétentes, les plus motivées et les plus sympathiques que connaisse l'ufologie actuellement. Des **amis** qui, se reconnaissant en l'action de notre organisa**tion,** n'ont de cesse de la faire progresser en progressant eux-mêmes vers une meilleure compréhension du phénomène ovni. Cela se traduit par un dynamisme et une présence de tous les instants sur le terrain comme en témoigne le dernier exemple en date : l'organisation de deux soirées publiques par SOS OVNI Est sur lesquelles nous reviendrons dans notre prochain numéro.

SOS **OVNI** Sud-Est - Perry Petrakis

En France et dans le Monde...



Seine-Saint-Denis

SOS OVNI - 21.06.1993. Une personne a rapporté à SOS OVNI Seine avoir vu un phénomène insolite alors qu'elle était au salon du Bourget. Le 20 juin vers 15 heures, comme elle se trouvait en compagnie d'un ami en train de suivre les évolutions d'un appareil militaire, tous deux eurent l'impression que l'appareil avait percuté quelque chose. En regardant l'endroit aux jumelles, ils purent voir, à tour de rôle, un point lumineux rouge-orange, apparemment immobile. Le phénomène, quasi-immobile, disparut au bout d'une trentaine de secondes.

Yvelines

Le Courrier des Yvelines - 08.07.1993. *«Il y avait plusieurs dizaines de points lumineux dans le ciel»*. C'est en ces termes que s'est exprimé un habitant de Port-Marly (Yvelines) après avoir observé, le 4 juillet, pendant 15 minutes, un étrange ballet aérien. *«Ils allaient de gauche à droite et d'avant en arrière, puis ils ont disparu brutalement»* devait-il ajouter. Le témoin s'est rendu au commissariat, puis à la gendarmerie, où il a pu déposer en compagnie de deux invités présents chez lui le soir de l'observation. Les gendarmes, qui ont formellement éliminé toute possibilité de spectacle laser, ont transmis le dossier au Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrées Atmosphériques (SEPRA).

Bouches-du-Rhône

SOS OVNI - 08.07.1993. Un phénomène inhabituel a été observé par un habitant du village de Rognes, dans les Bouches-du-Rhône, le 25 juin dernier, à 20h45. En fait, l'information nous a été communiquée par les contrôleurs de la navigation aérienne d'Aix-en-Provence auquels le témoin s'était confié. Ce dernier, pilote privé, aurait aperçu un objet en forme d'assiette noire, évoluant du nord vers le sud à une altitude estimée à 3000 pieds (environ 1000 mètres). La gendarmerie devait nous confirmer avoir reçu un appel en ce sens du témoin et nous communiquait ses coordonnées. Il était cependant injoignable au moment où nous mettons sous presse. Une enquête a été ouverte.

Aude

SOS OVNI - 09.07.1993. Un confrère du *Midi Libre* nous contactait pour nous affirmer qu'un phénomène insolite avait été constaté, le 5 juillet, à 22h20, par deux couples de touristes (l'un belge et l'autre canadien), entre Rennes-les-Bains et Sougraigne. Il nous communiquait aussi un article, publié le jour même (le 9), intitulé *«Boule de feu mystère au pays de la Blanquette»*. Nous nous mettions immédiatement en rapport avec Météo France, la navigation aérienne, Jean-Pierre Segonnes d'SOS OVNI Sud-Ouest et la gendarmerie de Couiza. De cette dernière, nous devions apprendre qu'il s'agissait en fait de deux groupes de témoins, dont un seul avait pu (toujours au 9 juillet) être entendu. Ils auraient observé une puissante lumière s'élévant dans les airs, les uns depuis une demeure proche, les autres alors qu'ils conduisaient sur la route. A l'endroit d'où se serait élevé le phénomène, les gendarmes découvrirent une trace ronde, constituée d'un anneau d'herbe sèche brûlée de 10 centimètres de large, d'un diamètre de 13 mètres. Les gendarmes, qui effectuèrent des prélévements, contactèrent le SEPRA (Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrées Atmosphériques) qui devait, soit passer le lundi 12, soit se faire expédier les échantillons. Après concertation avec la gendarmerie, il était décidé qu'SOS OVNI se rendrait rapidement sur les lieux (les représentations les plus proches étant à 400 kilomètres de là), et Jean-Pierre Segonnes partait dès le 10 pour effectuer des relevés et prélever éventuellement des échantillons susceptibles d'être analysés.

La suite de l'histoire est, elle, moins spectaculaire mais toute aussi riche en enseignements. Les événements devaient en effet se précipiter avec l'arrivée sur place de Jean-Pierre Segonnes, puisqu'il apprenait que les gendarmes venaient d'exposer le canular, monté par les Belges avec la complicité des Canadiens pour tromper un des habitants du village.

Il s'est avéré après enquête qu'en fait les vacanciers canadiens avaient complaisamment accepté de corroborer les dires des Belges, avant de partir passer trois jours en Espagne. Les gendarmes n'ont pu les interroger qu'à leur retour et apprirent donc, de la part de ces touristes ébahis par l'ampleur prise par l'histoire, la version du canular. Il est peut-être inutile de préciser que les Belges, sentant le vent tourner, n'ont pas attendu que les gendarmes viennent leur signifier les poursuites à leur encontre pour outrage.

Indre-et-Loire

SOS OVNI fin juillet. Nous avons été informés d'une observation s'étant déroulée dans la nuit du 6 au 7 juillet entre St-Benoit-la-Forêt et Chinon. La gendarmerie de Chinon devait nous confirmer l'audition de divers témoins en relation avec cette affaire et nous confier les diverses difficul-

tés pour procéder à une enquête, compte tenu notamment que certains témoins ne voulaient pas s'exprimer. Il semblerait, bien qu'SOS OVNI tente d'obtenir plus d'informations, que les témoins aient vu une lumière dans le ciel. La gendarmerie n'a toutefois pas pu nous confirmer qu'il s'agissait de la fusée tirée le même soir du Centre d'Essais des Landes bien qu'il y ait de fortes chances que cela soit le cas.

Région parisienne

Nous l'avons appris en bouclant ce numéro, un certain nombre de figures géométriques ont été découvertes, au cours de la deuxième quinzaine de juillet, dans des champs de céréales de la région parisienne. Cet événement, qui paraît ne rien avoir affaire avec le phénomène ovni, débuta lorsque plusieurs rédactions de quotidiens parisiens, reçurent une lettre d'un certain «David Leclerc», prétendant avoir 15 ans, qui donnait des indications précises permettant de trouver des cercles dans les blés. Un David Leclerc qui, selon toute vraisemblance, n'existe pas et qui cacherait en fait quelqu'un de bien plus proche des milieux ufologiques parisiens, ayant de surcroît bien étudié le phénomène des cercles anglais. Un canular organisé aux motifs encore sombres puisque des figures d'importantes dimensions (cercles de 15 mètres de diamètre reliés par des «couloirs») ont été découvertes dans un premier temps à Maincy, (Seine-et-Marne), puis à Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne) avant que ce ne soit au tour d'Itteville et Ballancourt, dans l'Essonne. Il y a fort à parier que le ou les auteur(s), s'inspirant largement des phénomènes constatés aux cours de ces 13 dernières annnées en Grande-Bretagne, réservent encore des «rebondissements» à cette affaire. Il faut encore noter qu'en accord avec sa représentation parisienne, SOS OVNI condamne de telles pratiques et mettra tout en oeuvre pour que le ou les auteur(s) soient identifiés le plus rapidement possible.

Loire-Atlantique

Ouest France - 22.07.1993. Dans la nuit du 19 au 20 juillet 1993, plusieurs personnes situées dans la rue Charles-Brunelière à Nantes ont observé une *«vaste masse lumineuse encerclée par un scintillement»*. Les témoins, qui affirment avoir vu ce phénomène vers 00h00 et pendant près d'une heure, ont prévenu les policiers du commissariat de Nantes qui ont recueilli leurs dépositions.

Indre

La Nouvelle République du Centre Ouest - Fin juillet. Un cercle de 13 mètres de diamètre a été découvert dans la soirée du 25 juillet dans un champ de blé situé sur la commune de Vellegouin. Constitué d'un ilôt central de blé non couché, il est entouré d'un anneau de blé couché dans le sens des aiguilles d'une montre de 2,50 m. d'épaisseur. Malgré la présence d'un chien policier venu de Chateauroux, les gendarmes n'ont pu déterminer l'origine de la trace.

Nord

SOS OVNI - 05.08.1993. Un de nos correspondants nous a informés d'une observation qui avait été effectuée dans la nuit du 4 au 5 août à 01h30, dans le département du Nord. Le témoin, qui a ensuite réveillé son épouse, puis son fils (militaire) et sa fille, a pu observer un phénomène de taille importante, comme une assiette ronde estimée à une quarantaine de mètres de diamètre.

L'objet, qui tournait rapidement autour de son axe, était doté de rectangles sur tout le pourtour, qui dispensaient une forte lumière blanchâtre.

Observée, selon les témoins, pendant pratiquement une heure, l'étrange apparition venue du nord évolua de façon plutôt erratique avant de repartir vers cette même direction. Seule SOS OVNI a été prévenue et espère pouvoir vous proposer un compte rendu complet dans un prochain numéro.

Moselle

Le Républicain Lorrain - 11.08.1993. Un objet volant non identifié a été observé le 7 août près de Metz par un habitant de Pournoy-la-Grasse qui a signalé ce phénomène étrange à la gendarmerie. Il était environ 22h45, M. M., 45 ans, imprimeur, circulait au volant de sa voiture lorsqu'au carrefour des CD 71 et 71A, sur la commune de Beux, il fut ébloui par une intense lumière bleue-turquoise provenant d'un objet silencieux à l'arrêt au-dessus du carrefour. Cette lumière resta allumée une minute, puis elle s'éteignit et l'objet s'éloigna à grande vitesse avec un sifflement. Par la suite, le témoin devait ressentir des douleurs musculaires. Le lendemain, intrigué par ce qu'il avait vu, il est revenu sur place. Nos confrères du *Républicain* rapportent qu'alors il fut pris d'un violent mal de tête qui s'estompa progressivement à mesure qu'il s'éloignait du lieu où s'était produit ce mystérieux incident. Une première vérification avec le contrôle aérien (centre de Reims) n'a rien permis de déceler, SOS OVNI Est est toutefois saisie de l'affaire.

Moselle

Le Républicain Lorrain - 13.08.1993. Dans la nuit du 11 au 12 août, pendant 20 minutes, entre 03h30 et 03h50, un habitant de Hayes a observé un ovni. Il circulait en voiture lorsqu'au carrefour dit du Petit-Marais, sur la route de Boulay, il a soudain aperçu un objet de forme ovale, de couleur jaune-orangée, de grande dimension, qui évoluait lentement dans le ciel en direction du nord-est.

L'automobiliste s'est alors rendu à son domicile, à Hayes, où sa femme et son fils avaient observé le phénomène avant qu'il ne disparaisse.

Revue de presse



Tous les bimestres, nous vous présentons, ici, une revue (non exhaustive) de la presse, spécialisée ou non, française ou étrangère, écrite ou audiovisuelle. L'adresse des revues peut être obtenue sur simple demande auprès de la rédaction.

Grande-Bretagne

Enfin ! Depuis le temps que nous «faisons des pieds et des mains» pour obtenir cette excellente revue. Nous avons déjà eu l'occasion de le dire, la situation de la presse ufologique en Grande-Bretagne est assez atypique et si nous devions la rapprocher de la nôtre, nous aurions dans ce pays une bonne douzaine de revues plus intéressantes les unes que les autres (ce qui, avouons-le, est loin d'être le cas). Dans ce numéro (n° 53-54, fin 1992), *Brigantia* publie



le récit d'une poursuite ovni/avion de chasse (reprise du *Grimsby Evening Telegraph* et déjà publiée par ailleurs) qui se serait mal passée, sur laquelle nous reviendrons prochainement. Egalement au sommaire, un article sur Roswell, un compte-rendu de l'édition 1992 du congrès de Sheffield, une longue interview avec le chercheur John Keel, un papier sur le cas Napolitano, un autre sur un «félin mystère», etc. etc. A ne pas manquer si vous lisez l'anglais.

USA

Un numéro entier du *International UFO Reporter* (vol 18, n° 2, mars-avril 1993) complètement vampirisé par l'affaire Napolitano et sur lequel

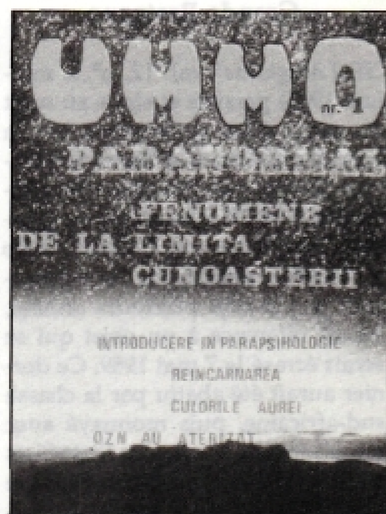


se gaussèrent de nombreux chercheurs qui firent remarquer que seules 4 pages allaient à l'encontre de l'enlèvement contre 14 qui tentaient de dénigrer le document Hansen/Stefula/Butler. En fait, le numéro tente de justifier la position, très critiquée ces derniers temps, de Jerome Clark et de son équipe (voir *Phénomèna* n° 14). Il faut bien constater avec amertume que si les critiques du «trio maudit», formulées de façon intelligente, n'avaient d'autre but que d'interpeler les chercheurs, ces derniers n'ont pas su (ou voulu) saisir la balle au bond pour étayer leurs considérations, mais se sont laissé aller à une campagne de dénigrement pas jolie jolie et de très mauvais augure pour de futures prétentions d'objectivité et d'ouverture intellectuelle.

Roumanie

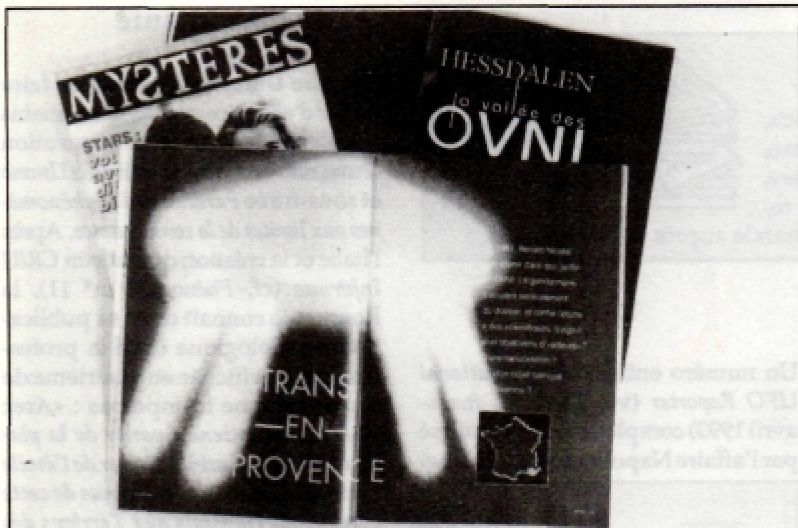
L'affaire Ummo n'a pas fini de faire parler d'elle. Nos confrères roumains nous signalent en effet la parution d'une nouvelle revue intitulée *Ummo* et sous-titrée *Paranormal et phénomènes aux limites de la connaissance*. Après l'Italie et la création du bulletin *CRIU Informes* (cf. *Phénomèna* n° 11), la Roumanie connaît donc sa publication ummologique dont la profession de foi, affichée en quatrième de couverture, ne trompe pas : *«Avez vous jamais entendu parler de la planète Ummo qui orbite autour de l'étoile Iumma ? Des messagers venus de cette planète ont transmis aux Terriens des idées et des pensées qui ressemblent beaucoup à celles que notre revue désire offrir à ses lecteurs. Pour cela, cette revue aura symboliquement le nom d'Ummo et portera toujours le sigle des astronefs de cette planète inconnue qui a tendu à la Terre une main amicale»*.

Notons que cette publication apparaît de concert avec la publication en Roumanie d'un ouvrage intitulé *Top Secret : le rapport Ummo*, signé Càlin Turcu.



France

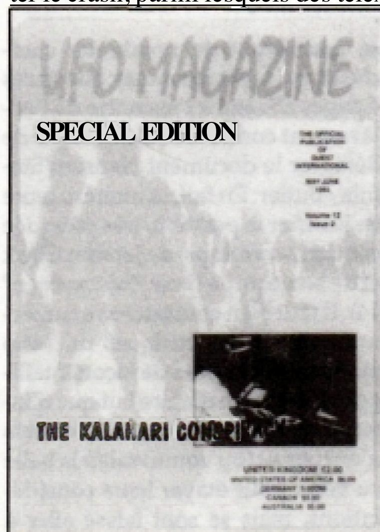
Saluons la naissance d'un nouveau confrère mensuel, dont le premier numéro est paru en mai 1993 : *Mystères*, qui se place dans le créneau du



magazine de présentation luxueuse consacré, pour l'essentiel, aux mystères traités dans l'émission du même nom, dont il est le pendant. Mais attention ! Il ne s'agit pas ici de traiter du «tout venant» dont certaines revues font leurs choux gras. Plutôt de sélectionner, en tout cas pour le domaine ovni que nous avons la prétention de connaître un peu, les cas les plus troublants et en même temps les mieux enquêtés (mais si ça existe !). Ainsi, le premier numéro (mai 1993) traite de la vague d'observations à Hessdalen en Norvège (voir *Phénomèna* n° 14) alors que celui de juin revient une nouvelle fois sur l'atterrissage de Trans-en-Provence avec des éclairages de Michel Bounias, Jacques Vallée et Jean-Pierre Petit. En vente en kiosque.

Grande-Bretagne

UFO Magazine (vol. 12, n° 2, mai-juin 1993) persiste et signe au sujet du crash d'un phénomène aérien non identifié dans le désert de Kalahari (Botswana), dont certains fidèles d'SOS OVNI se souviendront peut-être. Rappelons que l'histoire, telle qu'elle fut révélée, par *UFO Magazine,* il y a déjà plusieurs années, faisait référence à un objet qui se serait écrasé le 7 mai 1989. Ce dernier aurait été abattu par la chasse sud-africaine, puis monnayé avec ses occupants, auprès des Etats-Unis contre un transfert technologique portant notamment sur l'arme nucléaire. L'affaire ayant eu comme point de départ un personnage extrêmement trouble du nom de Van Greunen, l'ensemble des milieux spécialisés avait considéré le cas comme étant un canular. L'équipe d'*UFO Magazine* pense pouvoir apporter un certain nombre d'éléments nouveaux tendant à accréditer le crash, parmi lesquels des télex



apparemment officiels, et l'enregistrement de personnalités politiques, notamment africaines qui, si l'on doit s'en remettre à la rédaction, confirment les faits. Une histoire que nous suivrons donc de très près.

Mais aussi :

Notizie UFO, n° 39, janvier 1993 et n° 40, février 1993 (Italie) • UFO Magazine, vol. 12, n° 1, mars-avril 1993, dans lequel on peut trouver un article intéressant sur le lien entre le pouvoir et les ovnis ou la nécessité de parfois gratter le vernis de certaines affaires pour découvrir la désinformation (Grande-Bretagne) ❑ Skeptics UFO Newsletter, n° 22, juillet 1993, toujours plein de petites infos (USA) • The Crop Watcher, n° 16, mars-avril 1993, avec la suite et fin de l'interview de Douglas Bower, celui par qui le scandale arriva (voir Phénomèna n° 15) (Grande-Bretagne) ❑Northern UFO News, n° 159, printemps 1993 et n° 160 avril 1993. Le seul bulletin britannique à notre connaissance à présenter régulièrement une revue critique de la grande presse anglaise (Grande-Bretagne) ❑Magonia, n° 46, juin 1993. Toujours des articles de qualité souvent enrobés de cette petite touche d'humour britannique (ou est-ce du talent ?) commune à la quasi-totalité des revues ufologiques de ce pays omniprésent ce bimestre (Grande-Bretagne) ❑ Psi Comunicacion, revue de la Société Espagnole de Parapsychologie, n° 35-36, janvier-décembre 1992 (Espagne) ❑ Boletin de la Comision Investigadora de Fenomenos Anomalos (supplément à Psi Comunicacion), n° 6 1992. Un numéro exclusivement consacré aux cercles céréaliers (Espagne) ❑Contact OVNI, numéro spécial 1, 1993. Un numéro spécial intégralement consacré à l'enlèvement de Linda Napolitano (France) ❑ Dornier Post, février 1993 (Allemagne) ❑Ufo-Nyt, n° 2, 1993 (Danemark) ❑CENAP Report, n° 206, mai 1993 (Allemagne) ❑ Ufòmagazin, avril 1993 et mai 1993 (Hongrie) • Notizie UFO, n° 41, mars 1993 (Italie) • CENAP Report, n° 207, juin 1993 (Allemagne) ❑ Investigation OVNI, n° 8, avril 1993 (Espagne) ❑

ANNONCES GRATUITES

UFO Norway News gives an overview over current Norwegian UFO cases togetherwith general excerpts from the Norwegian magazine "UFO". The magazine is published 1 - 2 times a year in English. It is available through subscription, and the following prices are valid for 1993 : NOK 50, - per year in Europe and NOK 60, - in the US A and elsewhere (approx. USD 7 and 8, respectively). This is your only chance to get information about the Norwegian UFO scene in the English language. Give your order and payment to UFO Norway News, attn. Mentz Kaarbo, P.O. Box 4332, Nygardstangen, N-5028 Bergen, Norway. Orders payable only in Norwegian funds drawn on a Norwegian bank (cheques) or by International Money Order. Subscribers using bankcheques, pleaseadd NOK 10,- due to fees. To avoid fees compieteiy, it is possible to send money in local currency (only notes) in lined envelopes at the risk of the sender.

Vds. Le Nouveau défi des ovnis (Jean-Claude Bourret), Le mur du silence (Jean-Pierre Petit), Enquête sur les ovnis (idem), Enquête sur des extraterrestres... (idem), diapositives de la SOBEPS sur la vague belge (24 diapos sous pochette longuement commentées). Prix intéressants. Téléphoner à Didier au 41.62.33.22.

Vends logiciel d'astronomie (éphémérides, simulation du déplacement des planètes, images, localisation d'objets...), possibilité de fonctionnement avec souris, écran mono. ou couleur : 300 f. Possibilité échange contre logiciel de poursuite de satellites. Recherche tout document relatif aux photos d'ovni. Jean-Philippe Dain, 6 bis, rue des Moines, 75017 Paris. Tel: (1)42.29.94.05.

Recherche livres suivants : «Les soucoupes volantes, affaire sérieuse» de Frank Edwards, «Enquête des humanoïdes», de Charles Bowen, «Les étrangers de l'espace», de Donald Keyhoe, «Face aux soucoupes volantes», de Edward Ruppelt. Faire offre à : Hervé Benvegnen, Bois de la chapelle 13, CH-01213 Onex (Suisse).

Vends 21 livres d'occasion sur les ovnis : A. Michel, J. Vallée, D. Keyhoe, J.-P. Petit, P. Delval, J.V. Buttlar, Bondarchuk, F. Edwards, J. Pottier, Ch. Berlitz, B. Méheust, C. Vorilhon, etc. Tél au 89.80.03.41. de 12h à 13h.

Vends un ex. livre de J. Miguères «Le cobaye des extraterrestres face aux scientifiques» (version annotée au stylo). Prix : 80 f. Ecrire à la revue qui transmettra.

Détecteur magnétique : je suis prêt à payer 35 dollars pour chaque photocopie d'un rapport d'enquête sur un incident d'ovni publié (dans une revue, un journal ou un livre) que je ne possède pas et qui mentionne qu'un détecteur magnétique (ou une boussole) a été affecté lors de l'observation. Du fait que j'ai déjà un nombre important de cas de ce genre, toute personne intéressée doit d'abord demander la liste des rapports déjà collectés; soit en m'écrivant personnellement : Jan Eric Herr, P.O. Box 15044, San Diego, California 92175, USA, soit en contactant : M. Michel Zirger, 14, rue du 11 novembre, 78230 Le Pecq, France.

Le Groupement Nordiste d'Etude des Ovnis (GNEOVNI) vous invite à ses réunions d'information trimestrielles de Lille. Pour plus d'informations, téléphoner au 20.89.11.31.

Je recherche tous livres ou revues à caractère ufologique en langue italienne, espagnole, portugaise. Faire offre à M. Jean-Luc Rivéra, 25, avenue de l'Europe, 92310 Sèvres, France

Les prochaines réunions du GERU (Groupement d'Etudes et de Recherches Ufologiques) auront lieu les 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre. Ces réunions débuteront à 10 heures à la Maison des Associations, 24 place de la Liberté à Roubaix. Pour plus d'informations, contactez le GERU à : 21 Impasse Lumière, 59150 Wattrelos.

Recherche : «Le livre noir des soucoupes volantes» et «Premières enquêtes sur les humanoïdes extraterrestres» de Henry Durrant. Faire offre à la revue qui transmettra..

Recherche tous les articles (photocopies ou originaux) concernant les «Hommes en Noir» ou Men in Black (M.I.B.), ainsi que les 30 affaires où les M.I.B. ont agi. Ecrire à M. Olivier Herman, 99A, rue du Général Fauconnet, 21000 Dijon - France ou téléphoner au 80.73.29.92 (à partir de 19h00).

OVNI, LE DOSSIER RHONE-ALPES, ARCHIVES 1993
LE PREMIER CATALOGUE «PRESSE» DES OBSERVATIONS D'OVNI DE LA REGION RHONE-ALPINE.

Jean-Pierre Troadec, responsable de l'antenne Rhône d'SOS OVNI, vient de publier un document de travail «OVNI, LE DOSSIER RHONE-ALPES, ARCHIVES 1993» Le dossier comprend environ 80 pages et se présente en deux volumes : le document principal et les annexes. Jean-Pierre Troadec a rassemblé ici quelques 150 coupures de presse faisant état d'une observation précise (RR1, RR2, RR3 et contacts). Tout "papier" général ou compte rendu de conférence a été écarté. Les informations ainsi proposées constituent un fonds de documentation contemporain, sociologique et historique, et se veulent simplement être le reflet de ce qu'a été l'activité ufologique sur les huit départements rhônalpins et la période f 950/1993.

SC3 OVNI Rhône va d'ailleurs utiliser cette base de données afin de constituer un fichier informatique des observations d'ovnis de Rhône-Alpes et ainsi en tirer une analyse globale.

Pour toute commande de «OVNI, le dossier Rhône-Alpes, archives 1993», écrire à l'adresse ci-dessous en joignant un chèque de 150 f. à l'ordre de Jean-Pierre Troadec (participation aux trais d'impression et de port).
Jean-Pierre Troadec
B.P. 4345
69242 Lyon Cedex 04
France

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre petite annonce gratuite, que vous vendiez, achetiez, cherchiez quelque chose. Expédiez dès aujourd'hui votre texte à :

SOS OVNI
Service Petites Annonces
B.P. 324
13611 Aix-en Provence Cédex 1
France

UMMO : LA CLE DU MYSTERE



L'AFFAIRE UMMO :
LES EXTRATERRESTRES QUI VENAIENT DU FROID

1968 : l'Espagne apprend par la grande presse que depuis trois ans des hommes et des femmes du pays reçoivent d'étranges missives. Par le truchement d'une correspondance à sens unique, un corps expéditionnaire extraterrestre, les Ummites, en provenance de la planète Ummo, s'adresse aux Terriens. A la différence des habituelles affaires de "contacts extraterrestres" les messages sont ici froids, précis, scientifiques et dénués de messianisme.

1991 : la France découvre l'affaire à travers les révélations du scientifique Jean-Pierre Petit, directeur de recherches au CNRS, dont le best-seller s'arrache à plus de 100 000 exemplaires. Pendant plusieurs mois, les médias vont faire vivre l'Hexagone à l'heure d'Ummo...

On ne vous a pourtant pas tout dit sur cette étrange affaire. Imaginez un résumé du *Cid* sans Rodrigue, *Les fourberies de Scapin* sans Scapin. Au cours d'une véritable enquête policière en France et en Espagne, Renaud Marhic a retrouvé la piste des Ummites. Il a rencontré ceux qui furent leurs correspondants et identifié les "agents d'Ummo", ceux qui, ici bas, parlaient au nom des extraterrestres.

Première communication intergalactique ou formidable manipulation d'opinion ? Ce livre, qui servira à l'information de tous, jette sur l'affaire Ummo et le phénomène ovni en général, un éclairage nouveau.

Publiés pour la première fois dans *L'affaire Ummo* : les textes des premiers jours sur Terre (1967), ainsi que la lettre sur la Guerre du Golfe (1991 - dernier courrier connu arrivé en Espagne). Des documents au contenu éloquent où les Ummites racontent leur arrivée sur notre Globe et se font juges des questions de géopolitique.

❒ Je commande ..... exemplaire(s) de l'ouvrage *L'affaire Ummo : les extraterrestres qui venaient du froid* au prix unitaire de 130 ff. + 20 ff de port et emballage. Vous trouverez ci-inclus la somme de .... ff.

Nom .... Prénom ....

Adresse ....

....

....

....

A découper (ou à recopier) et à renvoyer à SOS OVNI B.P. 324 13611 Aix-en-Provence Cédex 1 - France